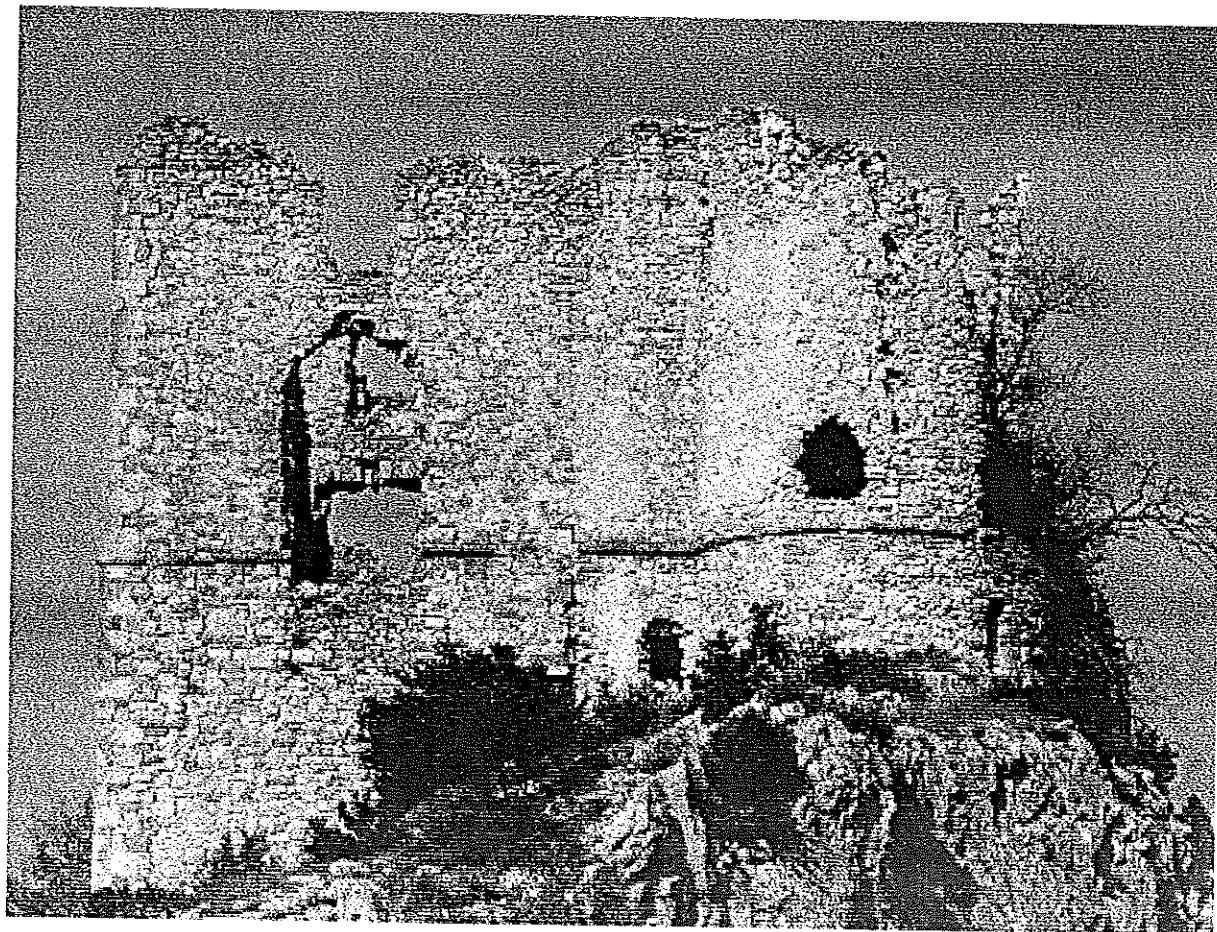


Jean-Noël COURIOL

**LE CHATEAU DE
SOYANS**



Histoire et Patrimoine Drômois

octobre 2000

Présentation

Ce document s'inscrit dans le cadre d'une réflexion de la Commune de Soyans sur l'avenir du château en ruine.

Le travail de recherche a été conduit essentiellement parmi les archives communales et départementales, mais aussi à Grenoble, aux Archives Départementales de l'Isère et au Fonds Dauphinois de la Bibliothèque Municipale, ainsi qu'à Paris, à la Bibliothèque Mazarine, aux Archives Nationales, et au Cabinet des plans et estampes de la Bibliothèque Nationale.

L'ensemble perché de Soyans formant, à notre avis, un tout indissociable, nous avons adjoint au travail sur le château lui-même, une étude sur l'église Saint-Marcel et sur le village médiéval.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidés dans ce travail, et plus particulièrement François Morin de Dieulefit et Pierre Tourre de Crest, pour les documents iconographiques qu'ils ont bien voulu nous confier.

Jean-Noël COURIOL et Annie FRICHE

Histoire et Patrimoine Drômois
La Lombardière
26400 BEAUFORT-SUR-GERVANNE,

octobre 2000

SOMMAIRE

Présentation.....	2
1. LES ORIGINES	
1.1. Première mention de Soyans en 892.....	4
1.2. Première mention du château de Soyans en 912.....	5
1.3. Une apparition très précoce.....	6
2. LE MOYEN AGE	
2.1. La famille de Soyans.....	7
2.2. La guerre des Episcopaux.....	8
2.3. Les Poitiers seigneurs de Soyans.....	9
2.4. Les autres propriétaires.....	10
2.5. L'occupation par les Routiers en 1396.....	11
3. LES XVe et XVIe SIECLES	
3.1. Les seigneurs successifs.....	12
3.2. Les guerres de religion.....	21
4. LES XVIIe ET XVIIIe SIECLES	
4.1. Les Montauban.....	23
4.2. Le siège de 1626.....	25
4.3. Seigneurs et manants.....	26
4.4. Le château.....	29
5. LA REVOLUTION	
5.1. Quel sort pour le château ?.....	32
5.2. L'estimation.....	34
5.3. Les détériorations et l'incendie.....	36
5.4. La deuxième estimation et la vente.....	39
6. DEPUIS LA REVOLUTION	
6.1. La notoriété.....	41
6.2. La propriété.....	43
Conclusion.....	47
Sources et bibliographie.....	48
Documents.....	50

1. LES ORIGINES

Cité en 912, Soyans figure parmi les tout premiers châteaux mentionnés dans la région - la commune actuelle compta, en outre, deux autres fortifications, une motte et un châtelard aujourd’hui disparus.

1.1. Première mention de Soyans en 892⁽¹⁾

Le 18 mars 892, Louis, roi de Provence, sur les conseils de sa mère Hermengarde et par déférence pour son maître l’archevêque Aurélien, confirme diverses possessions de l’église Saint-Etienne de Lyon, dont :

- la *villa Saciacum*, dans le pagus de Valence⁽¹⁾.

(1) Ulysse CHEVALIER, *Regeste Dauphinois*, n° 902.

(2) Ce texte paraît avoir échappé aux historiens locaux. *Saciacum* est traduit par Soyans par Ulysse CHEVALIER, *Regeste Dauphinois*, avec un point d’interrogation.

1.2. Première mention du château de Soyans en 912 (1)

Vers l'an 912, l'empereur Louis l'Aveugle (2) donne à l'église de Valence, qui avait alors à sa tête l'évêque Rémengaire, pour le repos des âmes de son père Boson et de sa mère Hermengarde, et à la prière de son parent, le duc et marquis Hugues (3),

des biens situés dans le comté de Die et ainsi énumérés

- la *villa Saxiacum*, avec, au-dessus, le château qui porte le même nom

- avec *Adgentiolus* et en outre *Saonis*

- avec trois églises, l'une dédiée à sainte Marie, mère de Dieu, l'autre à saint Jean et la troisième aux saints Thiers, martyrs,

- avec les familles des deux sexes (4), les vignes, les près, les bois, les pâturages, les moulins, les eaux, les eaux courantes,

et tout ce qui peut appartenir à la villa de *Saxiacum*

La plupart des auteurs traduisent *Saxiacus* par Soyans et *Saonis* par Saou, *Adgentolius* restant inexpliqué (5).

(1) Ulysse CHEVALIER, *Regeste Dauphinois*, n° 1090.

(2) En 905, Louis, couronné empereur par le pape Boniface IV, a été capturé en Italie, à Vérone, par son rival Bérenger de Frioul qui lui a fait arracher les yeux avant de le renvoyer dans son état rhodanien (Jean-Noël COURIOL, "Les siècles Obscurs", *Histoire du Département de la Drôme*, 1992, p. 9).

(3) Hugues d'Arles, devenu régent du Royaume de Provence après l'infirmité de Louis l'Aveugle.

(4) C'est-à-dire des serfs.

(5) abbé Abel VINCENT, *Soyans*, p. 6-7 – Ulysse CHEVALIER, *Regeste Dauphinois*, avec un point d'interrogation) – de COSTON, *Etymologie des noms de lieux de la Drôme*, p. 56-57 – J. PERROT, *La basilique de Saint-Apollinaire*, p. 53... Henri DESAYE, "Les confins occidentaux des Voconces d'après les limites diocésaines et l'épigraphie", *Etudes Drômoises*, 1994, n° 3, p. 30, propose Sissac, ce qui ne correspond ni à l'onomastique ni aux découvertes archéologiques faites au quartier de Sissac à Saou (M. VIGNARD et J.-M. CORNET, *Cahiers Rhodaniens*, 3, 1956, p. 52 - P. VALLETTE, "Saou", *Préinventaire*, 1980, p. 6).

1.3. Une apparition très précoce

Le château de Soyans apparaît ainsi comme le plus anciennement connu de toute la région.

La comparaison des deux chartes permet de situer le perçement de l'habitat à Soyans au tout début du Xe siècle : il n'y avait qu'une villa, c'est-à-dire une exploitation agricole non fortifiée en 892, mais une villa et un château ("castrum") en 912.

Cette situation est exceptionnelle, la plupart des castrums n'apparaissant qu'aux siècles suivants⁽¹⁾.

Les deux chartes permettent encore de confirmer l'imprécision des limites, controversées et fluctuantes en plusieurs points, entre les "pays" et les diocèses de Valence et de Die au début du Moyen âge : Soyans est dans le premier en 892, et dans le second en 912⁽²⁾.

D'autre part le toponyme la Motte, sur une colline à 500 m d'altitude, à 500 m au sud du col de Lunel⁽³⁾, signale l'existence, sur le territoire de Soyans, d'une autre fortification des premiers âges féodaux, vraisemblablement une tour en bois élevée sur une colline aménagée. Elle se trouvait dans une position idéale pour surveiller le chemin de Crest à Saou, qui empruntait le col.

Un deuxième toponyme, le Châtelard, à 362 m d'altitude, à 550 m au nord-est de Talon⁽⁴⁾, indique l'existence d'une troisième fortification médiévale aujourd'hui disparue. Le mot lui-même désignait habituellement, en dialecte franco-provençal⁽⁵⁾, un petit ou "un mauvais château", parfois même un simple refuge temporaire⁽⁶⁾.

(1) Jean-Claude ALCAMO et Jean-Noël COURIOL, *Itinéraire des Châteaux*, p. 9. – Jean-Noël COURIOL, *Les villages perchés du Val de Drôme*, p. 7.

(2) Les différends concernaient essentiellement les régions de Léoncel et de Saou.

(3) Coordonnées Lambert III : x = 813,2 - y = 3265,150 - z = 500 m.

(4) Coordonnées Lambert III : x = 813,9 - y = 3263,450 - z = 362 m.

(5) A. DAUZAT et CH. ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Larousse, 1963, p. 180.

(6) René TRUC, *Les noms de lieux du Vercors*, A Die, 1991, p. 105.

2. LE MOYEN AGE

2.1. La famille de Soyans

Le château de Soyans pourrait avoir été fondé par une famille qui portait son nom et qui disparaît au début du 14e siècle.

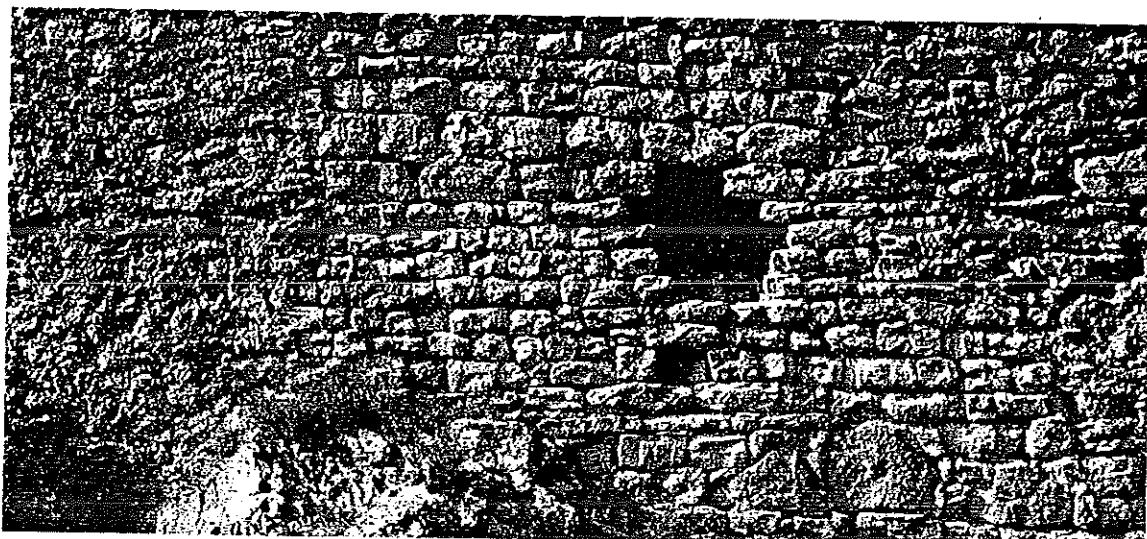
Une famille portant le nom de Soyans est citée à deux reprises dans les chartes du Moyen âge.

Le 8 juin 1200, Etienne de Soyans (*Stephanus de Soiantz*) figure aux côtés de Lambert d'Allex et de Lambert de Rochemaure comme témoin d'un acte concernant Saint-Médard de Piègros-la-Clastre ⁽¹⁾.

Le 8 août 1318, Guillaume de Soyans, damoiseau, est témoin à Etoile de la vente de la Bâtie Saint-Romain à Bezaudun ⁽²⁾.

Il est vraisemblable que cette famille était à l'origine propriétaire de la terre de Soyans et qu'elle avait fait construire le premier château avant de devenir vassale d'une famille plus puissante, comme c'est souvent le cas dans la région ⁽³⁾.

Le fait que son représentant en 1318 soit "domicellus" illustre le processus de décadence de ces familles au cours du XIIIe siècle ⁽⁴⁾.



(1) Ulysse CHEVALIER, *Regeste Dauphinois*, n° 5537 - Ulysse CHEVALIER, *Cartulaire de Die*, p. 52.

(2) Ulysse CHEVALIER, *Regeste Dauphinois*, n° 20175.

(3) Jean-Noël COURIOL, "Les Lantelme de Gigors", *Cahiers de Léoncel*, 3, 1986, p. 18.

(4) Philippe JOSSERAND, *Les cisterciens en Dauphiné, l'exemple de l'abbaye de Léoncel*, Maîtrise, Paris I, 1991, p. 158.

2.2. La guerre des Episcopaux

Au cours de la Guerre des Episcopaux, le château de Soyans est disputé entre les évêques de Die et la famille des Poitiers, comtes de Valentinois, qui l'emportent finalement au traité de 1332.

Au cours de la guerre des Episcopaux, qui oppose pendant 150 ans les évêques de Die et les Poitiers, comtes de Valentinois⁽¹⁾, Soyans est revendiqué par les deux adversaires.

Le 31 décembre 1228, le comte Aymar achète pour 3000 sous viennois, les droits de Guy de Cavaillon sur les châteaux de Saint-Gervais et de Soyans (Soans). La transaction est faite part l'intermédiaire de Bermond de Bianson, commandeur de l'hôpital de Saint-Thomas de Trinquetaillle⁽²⁾.

Mais, un siècle plus tard, le 25 février 1330, l'évêque de Die et Valence Guillaume de Roussillon, déclare donner au chapitre de la cathédrale de Valence "son château de Soyans, avec toute justice et dépendance". Et il justifie cette libéralité par les maigres ressources des chanoines et par l'aide qu'ils lui ont apportée au cours des récentes guerres⁽³⁾.

Mais ce sont finalement les Poitiers qui l'emportent. Dans le traité de paix des 6 mars et 9 avril 1332, signé par le comte Aymar V et l'évêque Adhémar de la Voulte, Soyans figure parmi les châteaux appartenant aux Poitiers⁽⁴⁾. Ces derniers se contentent de déclarer qu'ils le tiennent en fief des évêques, ce qui est une simple figure de style.

(1) Jean-Noël COURIOL, "Le Temps des Seigneurs", *Histoire du département de la Drôme*, 1995, p. 5.

(2) Ulysse CHEVALIER, *Regeste Dauphinois*, n° 6980.

(3) Ulysse CHEVALIER, *Regeste Dauphinois*, n° 3763 (sup.).

(4) Ulysse CHEVALIER, *Regeste Dauphinois*, n° 25458 et 25514 - Jules CHEVALIER, *Mémoires pour servir à l'histoire des Comtes de Valentinois et Diois*, p. 298.

2.3. Les Poitiers, seigneurs de Soyans

En 1394, le village de Soyans est entouré d'une muraille puisque les habitants paient au seigneur l'impôt du vingtaine.

Aux 14^e et 15^e siècles, la famille de Poitiers est donc propriétaire de la terre de Soyans et en perçoit les revenus, qui sont détaillés par André Garin, auditeur des comptes et Antoine Favre en janvier 1394 (1) :

37 poules

(chaque famille devait donner chaque année une poule au seigneur : à cette date Soyans comptait donc 37 familles)

36 setiers de froment et 32 ras d'avoine de cens

2 ras d'avoine de la percherie

4 sommées de vin du guet

(il s'agit de redevances perçues par le seigneur sur les récoltes)

2 setiers de froment, 3 florins et 3 gros du ban

1 florin du ban vin

14 setiers de froment et 6 setiers d'avoine du moulin

10 setiers de froment du four

(les banalités étaient l'obligation, pour les habitants, d'utiliser le moulin et le four du seigneur, qui faisaient payer leur utilisation, ou d'acheter, en priorité, le vin du seigneur)

25 setiers de froment et 9 setiers de transailles (= légumes de printemps) du vingtaine

(le vingtaine était un impôt payé par les habitants pour l'entretien des murailles du village)

2 gros de pulvérage

(le pulvérage était une taxe perçue sur les troupeaux de brebis qui traversaient la paroisse)

2 gros des clames (=proclamations)

3 florins des condamnations

3 florins et 4 gros des lods et ventes

(ce sont des droits de justice perçus habituellement par le seigneur du lieu)

(1) ADD, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, B 1955, f° 118 - abbé Abel VINCENT, *Soyans*, p. 9-10.

2.3. Les autres propriétaires

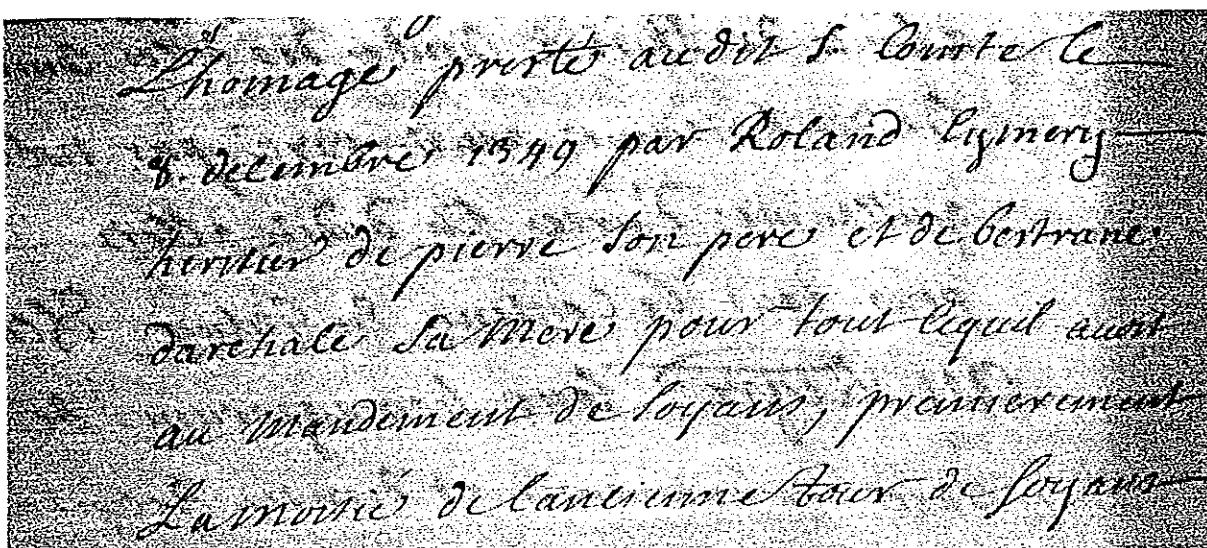
En 1349, "l'ancienne tour de Soyans" (sans doute le château), a deux propriétaires: Roland Eymery et Roland, seigneur de La Bâtie-Rolland.

De très nombreuses familles seigneuriales possèdent alors des biens ou des droits sur le territoire de Soyans. En témoigne la liste des personnes prêtant hommage au comte de Valentinois entre 1327 et 1366 : noble Guillaume de Rayssas de Quint, noble Mathieu de Divajeu, noble Berthon de Laye de Saou, Armand de Rochemaure au nom de son épouse Ricendis, noble Pons Peyrol de Savasse, noble Roland, seigneur de la Bâtie Roland, noble Albert d'Urre (Eurre), habitant de Saou, Pierre et Guillaume Bourgon, Guillaume de Belham (Bouillanne ?) de Quint, noble Humbert de Laye de Saou⁽¹⁾.

Dans la plupart des actes d'hommage, les possessions ne sont désignées que par la formule habituelle "tout ce qu'il possède de franc et noble au terroir et mandement de Soyans ". Il existe quand même deux exceptions.

Le 13 mars 1353, Humbert Ruphi de Saou rappelle qu'il bénéficie à Soyans de "toutes les franchises et libertés dont jouissaient les hommes francs et libres dudit lieu de Saou"⁽²⁾.

Et le 8 décembre 1349, dans l'hommage prêté au comte de Valentinois par Roland Eymery, héritier de Pierre son père et de Bertrane Dacharle sa mère, " pour tout ce qu'il avait au mandement de Soyans ", est mentionné " la moitié de l'ancienne tour de Soyans, par indivis avec noble Roland seigneur de Labastide avec les droits et appartenances de ladite tour, les bâtiments situés hors le lieu de Soyans au lieu dit en Laye"⁽³⁾.



(1) ADD, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, B 1955, f° 100-118 - Ulysse CHEVALIER, *Regeste Dauphinois*, n° 23845, 23860, 30009, 30289, 30290, 30291, 30296, 31636.

(2) ADD, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, B 1955, f° 103.

(3) ADD, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, B 1955, f° 103 v et 104 - abbé Abel VINCENT, *Soyans*, p. 8.

2.5. L'occupation par les Routiers⁽¹⁾ en 1396

En 1392 une bande de Routiers à la solde de Raymond de Turenne s'installe à Soyans. Le village est détruit et il est vraisemblable que le château dut souffrir de cette occupation.

Dans les dernières années du siècle, Soyans est occupée par une bande de Routiers, à la solde de Raymond de Turenne⁽²⁾).

Ils sont commandés par le bâtard de Pertusen, qui se qualifie de "seigneur de Soyans"⁽³⁾. Le 12 avril 1396, deux de ses hommes, Arnauton Dualda et Guillaume Bassian, alors qu'ils rentraient à Soyans après avoir dîné chez le châtelain d'Aouste, sont molestés par des habitants de ce village⁽⁴⁾.

En 1447, le commissaire delphinal Jean Baile, chargé de la révision des impôts, constate que le village de Soyans a été entièrement détruit par les Routiers. Il reste quelques survivants et des Savoyards que le seigneur Guillaume de Poitiers a fait venir pour repeupler ses terres. Il leur a donné de la chaux et des tuiles pour reconstruire des maisons, et des boeufs pour travailler les champs, mais tous sont encore misérables⁽⁵⁾.

(1) Les Routiers étaient des soldats professionnels, des mercenaires, momentanément sans emploi et qui vivaient aux dépens des populations locales. Jean FAVIER, *Dictionnaire de la France médiévale*, Fayard, 1993.

(2) Abbé Abel VINCENT, *Soyans*, p. 11-12.

(3) Baron de COSTON, *Histoire de Montélimar*, 1878, à part, p. 19.

(4) André LACROIX, BSAD, n° 34, juillet 1875, p. 350-352.

(5) Jules CHEVALIER, "Mémoires", BSAD, n° 132, janv. 1900, p. 81-82.

3. LES XVe et XVIe SIECLES

3.1. Les seigneurs successifs

En 150 ans, la seigneurie et le château de Soyans ont changé plusieurs fois de main et appartenu successivement aux Poitiers-Saint-Vallier, aux d'Eurre, aux Clermont, aux Dumas, aux Sauvain et finalement aux de La Tour.

3.1.1. Guillaume bâtard de Poitiers I

C'était le fils naturel de Guillaume de Poitiers, moine puis évêque de Langres "et d'une personne libre nommée Marguerite" (2).

Le comte Louis II lui concède Soyans en fief en 1378, avec faculté de rachat, pour la somme de 1000 florins d'or. Le revenu de la seigneurie est de 100 florins par an (3).

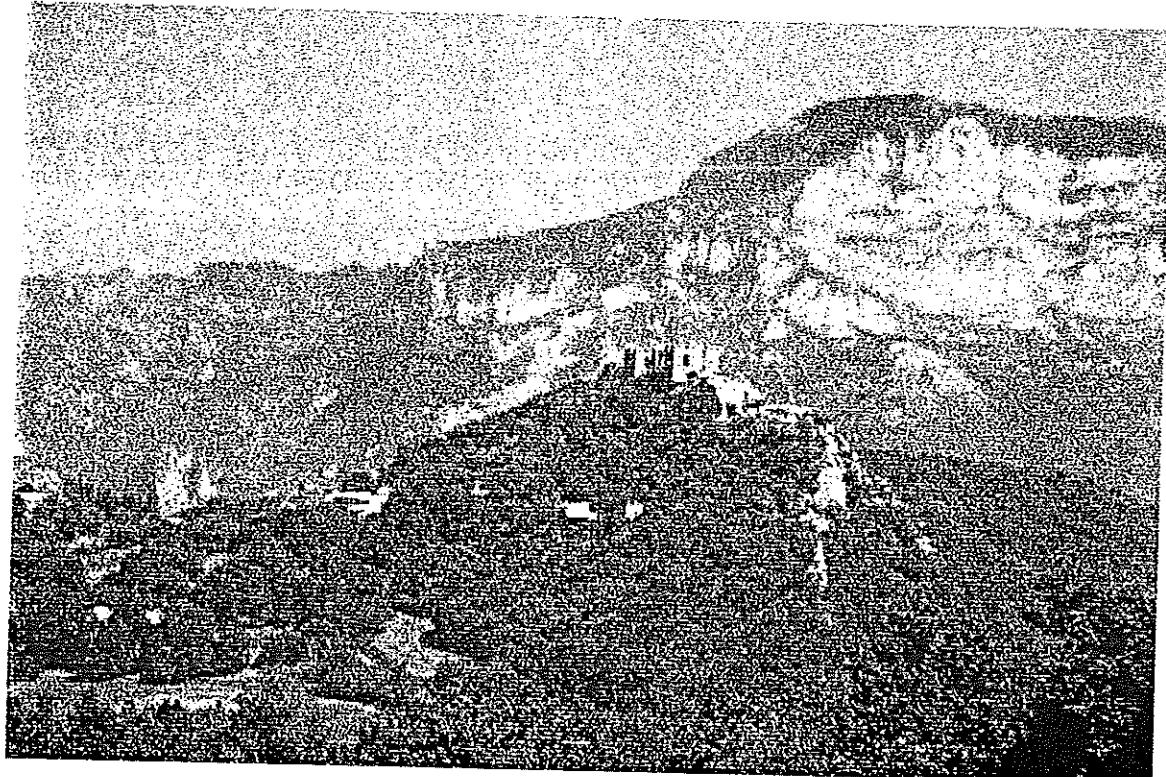
(1) Il était fréquent, au Moyen âge, qu'un enfant illégitime soit reconnu par ses parents et ses frères. Il était simplement privé de la succession du fief. Jean FAVIER, *Dictionnaire de la France médiévale*, Fayard, 1993.

(2) Jules Chevalier, "Histoire du mandement d'Eygluy", *La Vallée de la Gervanne*, 1906, p. 90.

(3) ADD, B 1955, f° 106.

3.1.2. Le roi de France

En 1419, la branche principale de la famille des Poitiers, s'éteint avec Louis II, dernier comte de Valentinois. Ses domaines, dont Soyans, passent à la couronne de France (1).



(1) Jean-Noël COURIOL, "Le Temps des Seigneurs", *Histoire du département de la Drôme*, 1995, p. 5.

3.1.3. Guillaume bâtard de Poitiers II

Ce bâtard, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent (1), était un fils illégitime de Charles de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier et d'une servante nommée Béatrix. Ce fut un personnage important de son époque (2).

Il acquit Soyans dans les années 1440, ce qui est confirmé par l'enquête de Jean de Baile (3) et par une liste des châteaux du milieu du XVe siècle, qui précise : "le château de Soyans, qui est du fief du comte et tenu par les héritiers du seigneur Guillaume bâtard de Poitiers, est à une lieue de Saou, au-dessus du Roubion" (4).

Il mourut glorieusement au cours d'une campagne militaire en Italie en 1461. A son avènement, le roi Louis XI, que Guillaume n'avait pas soutenu lors de son différend avec son père alors qu'il n'était que dauphin, lui fit faire un procès (posthume) par le parlement de Grenoble ! Il fut condamné en 1464 pour traîtrise et lèse-majesté et tous ses biens confisqués (5).

(1) Jules Chevalier, "Histoire du mandement d'Eygluy", *La Vallée de la Gervanne*, 1906, p. 92.

(2) J. BRUN-DURAND, *Dictionnaire biographique de la Drôme*.

(3) Voir ci-dessus l'enquête de 1447.

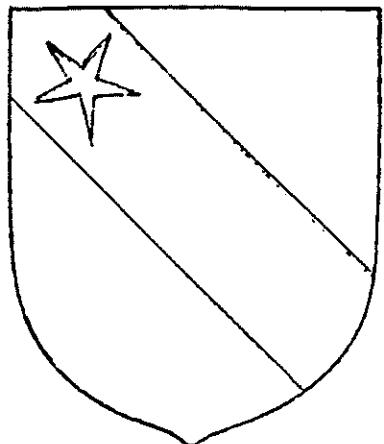
(4) Ulysse CHEVALIER, *Documents Inédits*.

(5) Jules CHEVALIER, "Mémoires", BSAD, n° 137, avril 1901, p. 126-128 - ADD, B 1955, f° 110.

3.1.4. François d'Urre (Eurre)

Le château de Soyans, confisqué par Louis XI, est donné le 27 juin 1464 à François d'Eurre, son valet de chambre, en récompense des services qu'il lui a rendus, de même que sa femme Catherine de Blou⁽¹⁾.

François d'Eurre en prête hommage au roi le 7 septembre 1464, devant le "Lieutenant de Gouvernement"⁽²⁾.



(1) ADD, B 1955, f° 110.

(2) idem.

3.1.5. Les Poitiers Saint-Vallier

C'est sans doute un Poitiers Saint-vallier qui fait construire le château actuel, vers 1540.

Dans des circonstances mal définies, la famille des Poitiers Saint-Vallier réussit à récupérer son héritage confisqué.

Le 21 août 1540, Guillaume de Poitiers dit tenir en fief du dauphin "le château habitable" et les mandements de Soyans et d'Auriples⁽¹⁾. Cette précision semble indiquer que le château vient d'être reconstruit.⁽²⁾



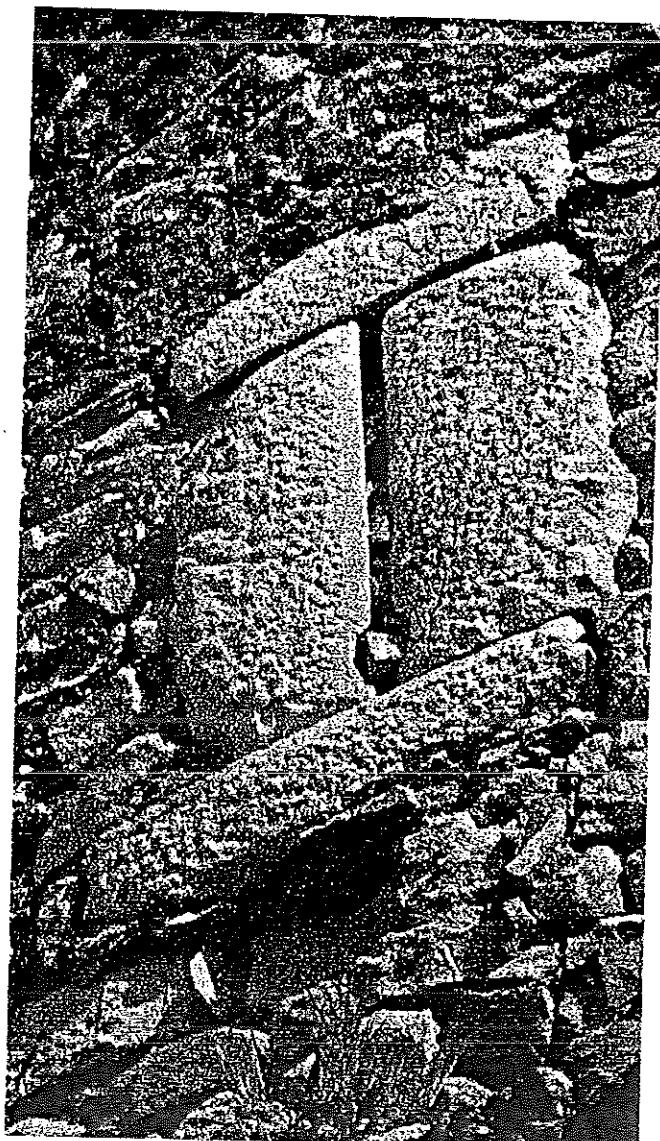
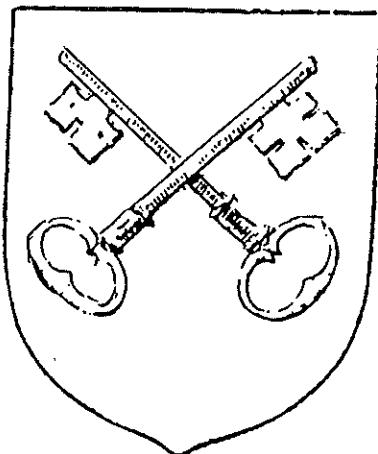
(1) ADD, B 1955 f° 113. Tout au long de l'Ancien régime, les deux fiefs de Soyans et Auriples sont étroitement associés.

(2) Abbé Abel VINCENT, *Soyans*, p. 14. Paul VALLETTE, *Pré-inventaire*, p. 4 : "c'est un Poitiers-St-Vallier qui fit commencer ce château vers 1530, à proximité, dit la tradition, d'une petite forteresse moyenâgeuse ruinée, nommée Gaudissart".

3.1.6. Les Clermont

Soyans et Auriples passent ensuite, par mariage, à la famille de Clermont. Le 18 janvier 1543, Antoine de Clermont, marié à Françoise de Poitiers, "chevalier, premier baron de Dauphiné, vicomte de Clermont et de Tallard", en est investi par la Chambre des Comptes de Grenoble (1).

Le dénombrement qu'il fournit alors (2), mentionne le four et le moulin, le domaine de la Grand-Grande, diverses redevances payées par les habitants (120 setiers de froment, 20 "saumées" de vin, 300 poules et le vingtaine) mais pas le château.



(1) ADD, B 1955, f° 113.

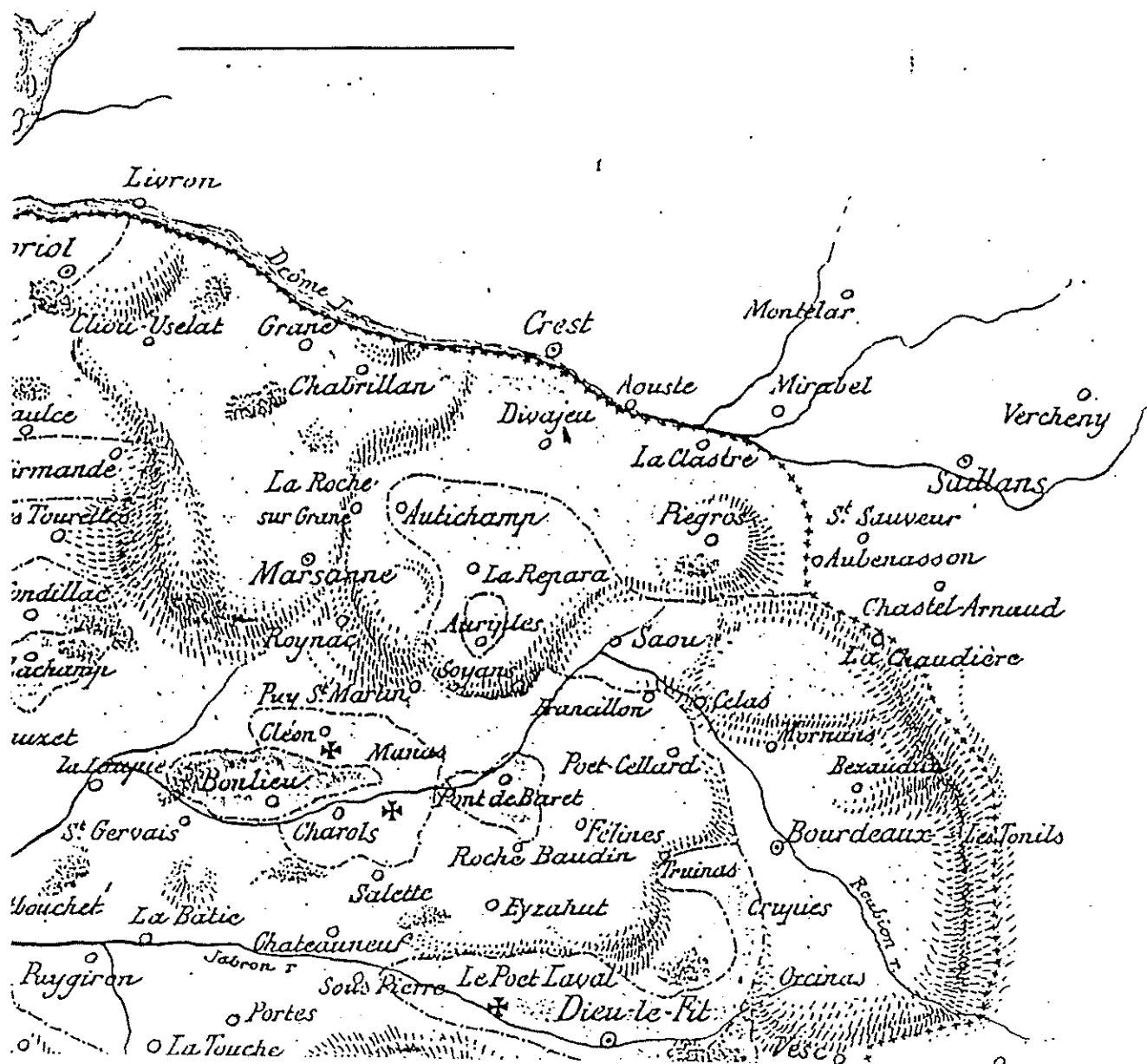
(2) idem f° 115.

3.1.7. Diane de Poitiers

Le 29 mars 1540, Antoine de Clermont et son épouse vendent Soyans et Auriples à "Dame Diane de Poitiers, duchesse usufruitière des Valentinois et Diois, comtesse d'Albon...", pour la somme de 10 433 écus d'or au soleil, payés comptant (1).

Il est peu vraisemblable que Diane de Poitiers, qui fréquenta rarement le Dauphiné, soit venue personnellement à Soyans.

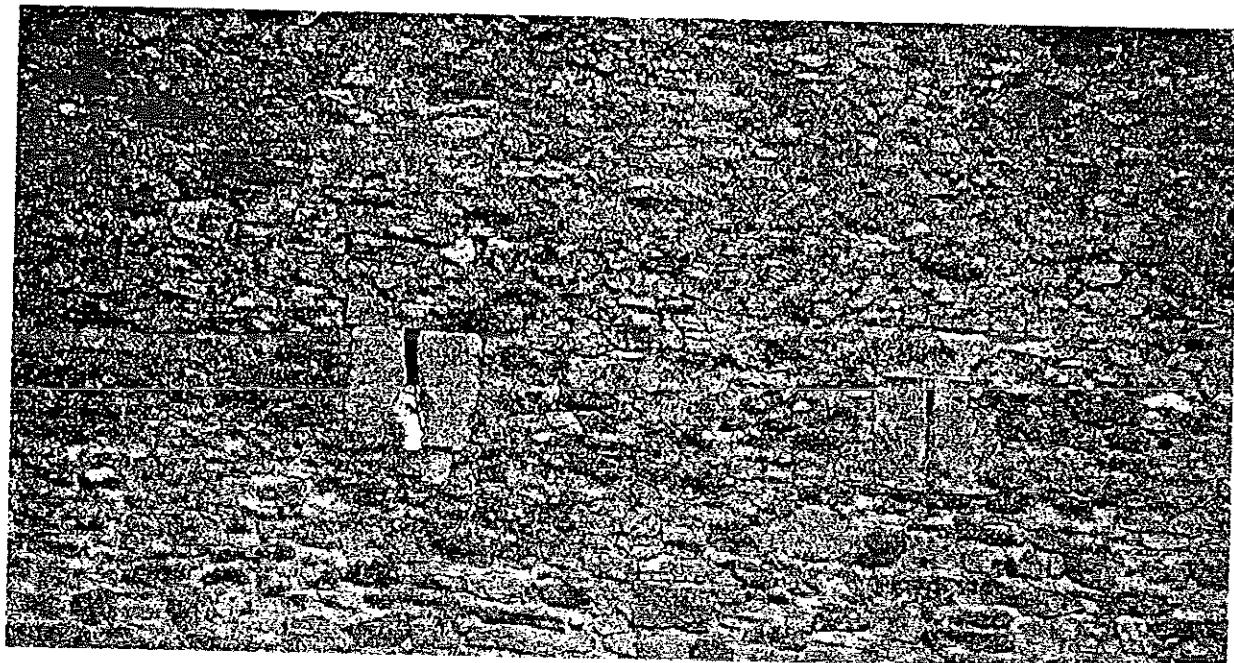
BAS-VALENTINOIS



(1) ADD, B 1955, f° 115 v.

3.1.8. Les Dumas

En 1592, les deux seigneuries sont achetées par le Sieur Du Mas, maître d'hôtel d'Henri IV. Le roi lui en donne les lettres patentes le 23 décembre de cette année (1).

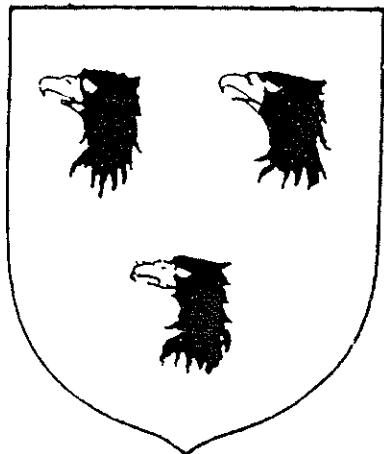


(1) ADD, B 1955, f° 116 v et 117.

3.1.9. Les Sauvain

Soyans passe ensuite à la famille Sauvain du Cheylard⁽¹⁾

Puis, Anne-Charlotte de Sauvain⁽²⁾ ayant épousé Hector de la Tour, baron de Montauban, le fief passe à la famille de la Tour au début du XVIIe siècle.



(1) J. BRUN-DURAND, "Soyans", *Dictionnaire Topographique de la Drôme*. Le Cheylard correspond à l'Escoulin, près de Beaufort-sur-Gervanne.

(2) RIVOIRE DE LA BATIE, *Armorial de Dauphiné*, 1867.

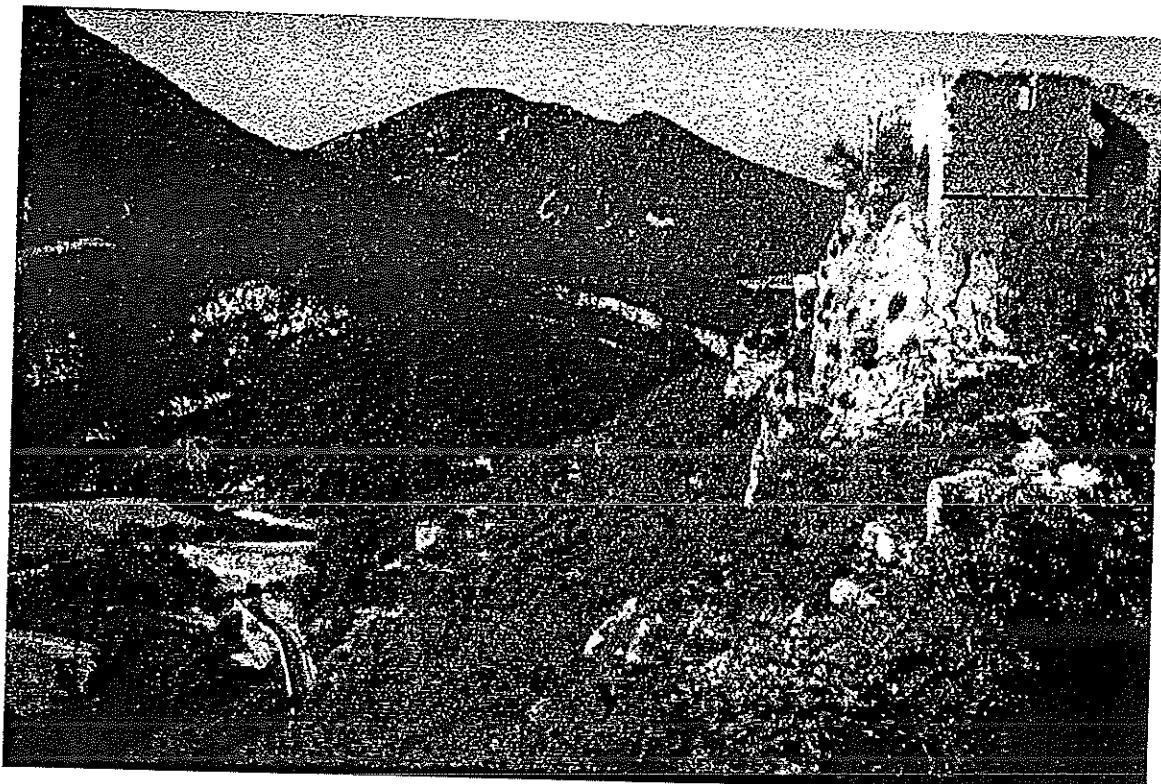
3.2. Les guerres de religion

Le château joue un rôle mal connu au cours des guerres de religion. Sa démolition ordonnée par Louis XII n'est pas réalisée.

3.2.1. Un rôle obscur

Le château de Soyans n'est mentionné qu'à une seule occasion au cours des guerres de religion : au début de 1573, il est pris par le fameux capitaine protestant Montbrun (1). Ce dernier aurait réparé les fortifications détériorées par plusieurs sièges depuis 1560 (2).

Les propriétaires du château pendant les guerres étaient catholiques (Clermont, Dumas), puis protestants (Sauvain).



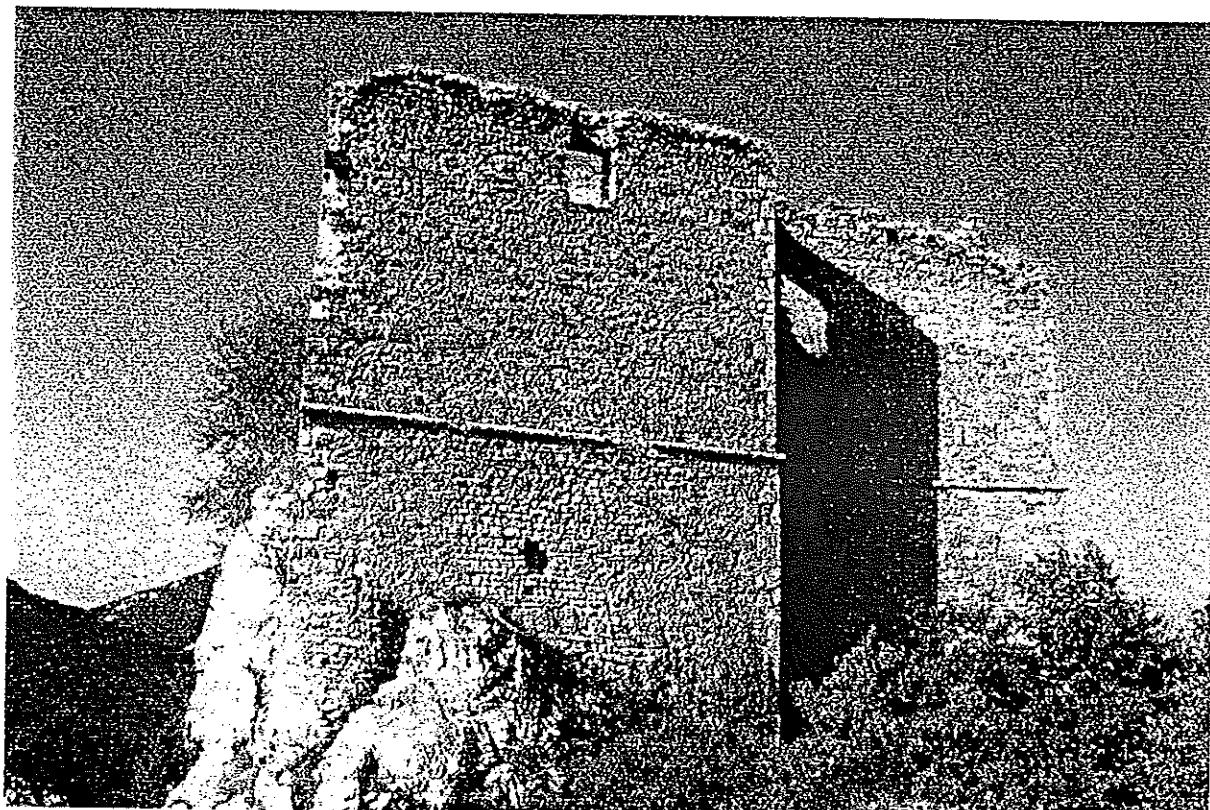
(1) Nicolas CHORIER, *Histoire générale de Dauphiné*, II, 1667, p. 652.

(2) Abbé Abel VINCENT, *Soyans*, p. 25-26.

3.2.2. L'ordre de démolition

Une lettre de Louis XIII datée du 16 décembre 1622 à Lyon, ordonne la "démolition et razement de fonds en comble" des châteaux de Saou, Chateauneuf-de-Mazenc, Auriples et Soyans⁽¹⁾.

Pour Soyans, l'ordre ne fut manifestement pas exécuté⁽²⁾.



(1) André LACROIX, "Démolition de places fortes", BSAD, n° 107, 1893, p. 379-380.

(2) N. DELACROIX (*Statistiques de la Drôme*, 1835, p. 606), écrit qu'il fut démolî en 1627, un an après le fameux siège, par ordre de Louis XIII, ce qui est aussi erroné.

4 . LES XVIIe et XVIIIe SIECLES

4.1. Les Montauban (1)

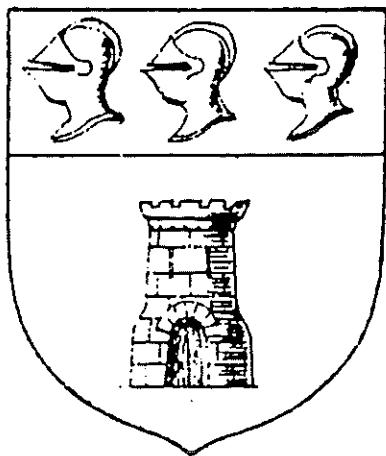
Pendant 173 ans, la puissante famille de Montauban est propriétaire de la seigneurie de Soyans et de son château.

4.1.1. Une grande famille

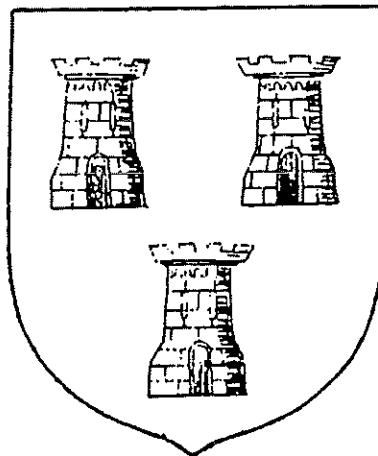
Propriétaires de la seigneurie et du château de 1616 à la Révolution, ce sont de grands seigneurs. Figurant parmi les premières familles de la noblesse dauphinoise, ils sont alliés aux Gouvernet, aux du Pin, aux Sauvain, aux Truchet, aux Clercs de Ladevèze.

Ils possèdent de vastes fiefs en Dauphiné mais aussi en Provence.

Certains d'entre eux fréquentent la Cour de Versailles.



La Tour



Montauban

(1) ADD, E 1793-1797 - J. BRUN-DURAND, *Dictionnaire biographique de la Drôme*, 1900-1901 - A. ROCHAS, *Biographie du Dauphiné*, tome II, 1860 - G. MARTIN, *Histoire et Généalogie de la Maison de la Tour-du-Pin*, 1985.

4.1.2. Les Montauban seigneurs de Soyans

Hector de la Tour, 1585-1630
baron de Montauban, général
épouse Anne-Charlotte de Sauvain du Cheylard

Louis, 1624-1692
Général
Epouse Marie-Madeleine de Truchet

René I, 1680-1732
Marquis de Montauban et de Soyans
Epouse Madeleine d'Auvergne de Longpré

René II, 1713-1767
Marquis de la Tour du Pin, de Montauban et de Soyans
Epouse 1) Marie-Gabrielle de Montferrand 2) Françoise d'Hugues de Beaujeu

Armand-François, 1750-1810
Général
Epouse 1) Louise de Tencin 2) Marie-Ernestine de Mercy

René III, 1772-1837
Général, pair de France
Epouse 1) Zoé d'Héricy 2) Louise de Joviac

4.2. Le siège de 1626

Le siège soutenu par Hector de Montauban contre Lesdiguières, et la fuite de sa garnison en 1623, est l'épisode le plus connu de l'histoire du château.

C'est l'épisode le plus fameux de l'histoire du château de Soyans, et il est raconté - avec plus ou moins de détails - par tous les auteurs (1).

Hector de Montauban était entré en rébellion contre la monarchie, aux côtés du duc de Rohan et de Brizon qui avait soulevé les protestants en Vivarais. Il avait mis ses châteaux de Mévouillon et de Soyans en état de défense.

Le connétable Lesdiguières revint précipitamment du Piémont. Il tenta de traiter avec les révoltés. Brizon sembla prêt à se laisser convaincre. Mais Montauban, malgré l'entremise de son beau-père Sauvain du Cheylard (2), répondit fort durement.

Lesdiguières vint lui-même faire le siège de Soyans, avec trois canons, qui furent tirés par des bœufs réquisitionnés à Allex (3). Il les installa "sur un tertre à l'opposite" du château. Les soldats logeaient dans le village et le connétable dans une petite maison, sans aucun confort. La batterie attaqua "une petite demie tour attachée avec le surplus du château par une muraille derrière laquelle les assiégés avaient un retranchement".

Le château résista cinq jours et les assiégeants eurent plusieurs tués au cours d'un assaut infructueux. Mais la situation de Montauban devint vite intenable et il s'échappa, avec sa garnison, la nuit, en descendant le précipice avec des cordes.

Il alla se réfugier à Mévouillon et ne consentit à capituler qu'après avoir obtenu de nombreux avantages matériels ou honorifiques. Il lui fut accordé, par exemple, le droit de conserver deux canons, comme trophée dans son château de Soyans. Ils y sont restés jusqu'à la Révolution (4).

(1) Tous ont recopié *l'Histoire de Lesdiguières* de Louis VIDEL parue en 1638, p. 465 et 466.

(2) J. BRUN-DURAND, *Dictionnaire biographique de la Drôme*.

(3) Jean-Noël COURJOL, *Allex*, p. 16.

(4) A. ROCHAS, *Biographie du Dauphiné*.

4.3. Seigneurs et manants

Les Montauban, à qui la seigneurie assure des revenus non négligeables, reçoivent le titre de marquis de Soyans en 1717. Un procès les oppose aux habitants au sujet de la chasse et des impôts fonciers.

4.3.1. Les revenus de la seigneurie

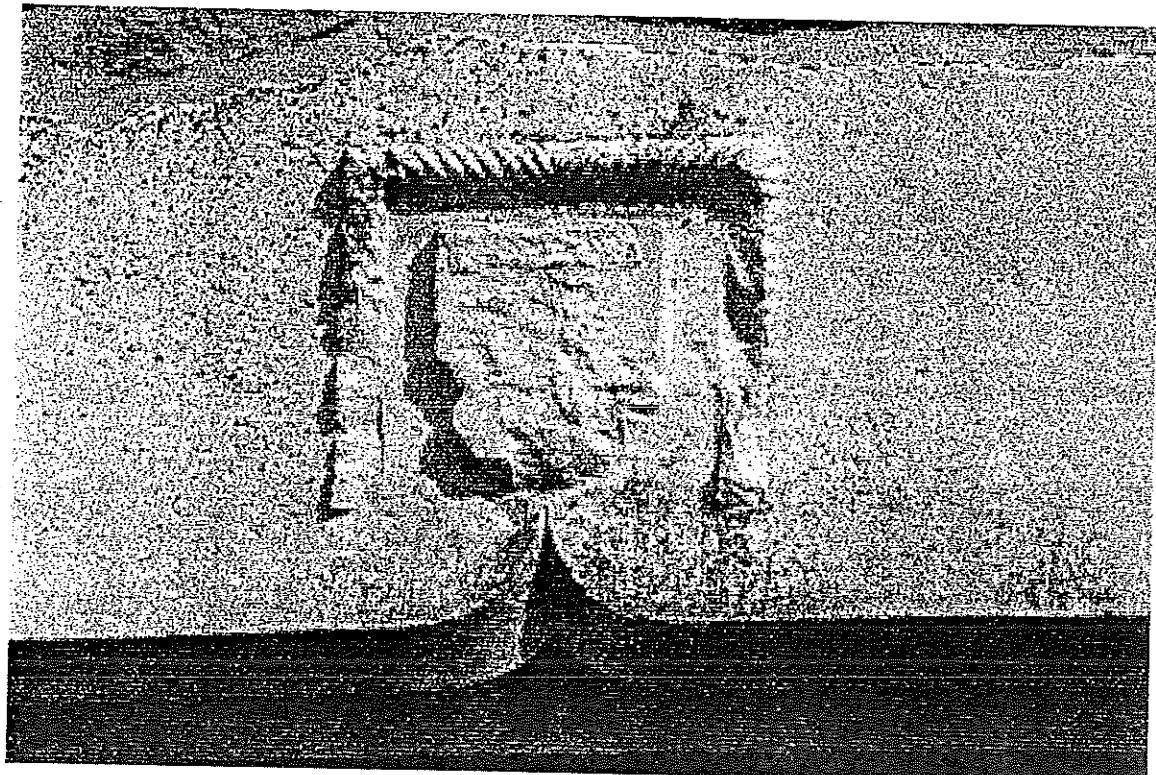
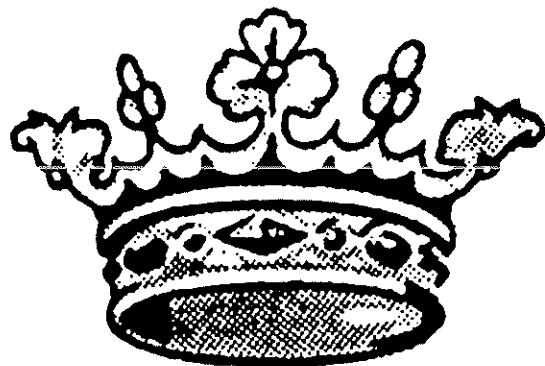
Le 15 août 1680, René de Montauban donnait le dénombrement de ses biens à Soyans à la Cour des Comptes de Grenoble⁽¹⁾. On y trouve :

- la seigneurie avec toute justice
- un château, basse-cour, terrasse et garenne
- un moulin banal et un four banal
- 80 setiers de froment de cens, plus des redevances en argent, en avoine et en poules (une par famille)
- le vingtaine des grains à la cote 25e
- 20 ras d'avoine, pour pouvoir prendre du bois et faire paître les animaux sur la montagne d'Eyson

(1) ADD, B 1955, f° 117 v et 118

4.3.2. Le marquisat

En juillet 1717, la seigneurie de Soyans était érigée en marquisat pour Antoine de la Tour, seigneur de Montauban⁽¹⁾.



(1) J. BRUN-DURAND, "Le Dauphiné en 1698", BSAD, n° 28, janv. 1874, p. 46, note 7.

4.3.3. Le différend à propos de la chasse⁽¹⁾

Par une transaction du 7 mai 1329, les habitants de Soyans avaient reçu le droit de port d'armes et de chasse. Car les ours et les loups venaient enlever les petits enfants et les bestiaux jusque dans les maisons. En compensation, le seigneur du lieu percevait un impôt spécial, le vingtaine sur les fruits récoltés dans la paroisse.

En 1720, le nouveau seigneur René de Montauban décrêta que désormais la chasse était interdite à ses manants et que lui continuerait à percevoir l'impôt sur les fruits.

Les Soyançais déposèrent plainte devant le Parlement : "Plusieurs de nos enfants ont été enlevés, les uns ont été dévorés, les autres arrachés tout ensanglantés aux bêtes sauvages" dirent-ils. Et ils rajoutèrent perfidement, que leur seigneur ne payant pas la taille sur ses terres roturières, cet impôt foncier était donc à la charge des habitants.

Le 18 août 1724, le Parlement leur donna raison et il condamna Montauban à verser 29 ans de retard de taille, avec les intérêts, à la communauté de Soyans.

La réaction du seigneur fut brutale. Les consuls Saussace et Eymery furent emprisonnés à Montélimar. La femme de l'un d'eux, emmenée au château de Soyans, y reçut des coups de pied et des coups de poings. On lui fit rouler les marches du grand escalier et on menaça son mari de mort. Les sergents fouillèrent les maisons, y faisant mille dégâts.

Enfin, comme les habitants tenaient bon, trois brigades de la maréchaussée investirent le village. Certains habitants furent enchaînés, d'autres "maltraités à coups de sabre". Les cavaliers logeaient dans les maisons et pillairent les provisions. Le plus terrible était le propre filleul du seigneur, le sous-brigadier Mariton. Enfin suprême tourment, les gendarmes confisquèrent les chèvres et les vendirent à leur propre profit.

Le calme finit par revenir à Soyans et le procès s'enlisa comme souvent au 18e siècle : il n'était pas terminé en 1789⁽²⁾ !

(1) "Supplique des Consuls, Greffier et Habitants de la Communauté de Soyans au Parlement de Grenoble", transcrit par Limousy, instituteur de Soyans en 1887, BM Grenoble, 5.7718 (135), manuscrit de 27 p.

(2) "La communauté alimente depuis un siècle un procès avec le seigneur" (16 avril 1789), ADD, C5, 192.

4.4. Le château

4.4.1. Un habitat intermittent

Les Montauban, qui n'habitent pas Soyans en permanence se font représenter par un châtelain.

Les Montauban n'habitaient pas en permanence leur château de Soyans. Un seul y est né, Alexandre en 1625 (1). Mais un Montauban au moins est enterré, dans l'église Saint-Marcel, comme le prouve la litre funéraire que l'on peut voir sur le mur méridional de l'édifice, à l'intérieur (2).

Dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, les seigneurs de Soyans résidaient dans le château qu'ils avaient acheté à Allex en 1673 (3) ou dans leur maison de Crest (4). Au XVIIIe siècle, ils habitaient leur hôtel particulier de Grenoble (5).

Ils se faisaient représenter au village par un châtelain. On connaît en particulier, Jean-Baptiste Michel en 1637, Michel Barnave en 1698 (décédé en 1744), François Amaudric en 1708, Pierre Dolle en 1753 (6).

(1) J. BRUN-DURAND , *Dictionnaire biographique de la Drôme*.

(2) Henri DESAYE, "L'église Saint-Marcel de Soyans", *Etudes Drômoises*, 1985, p. 65.

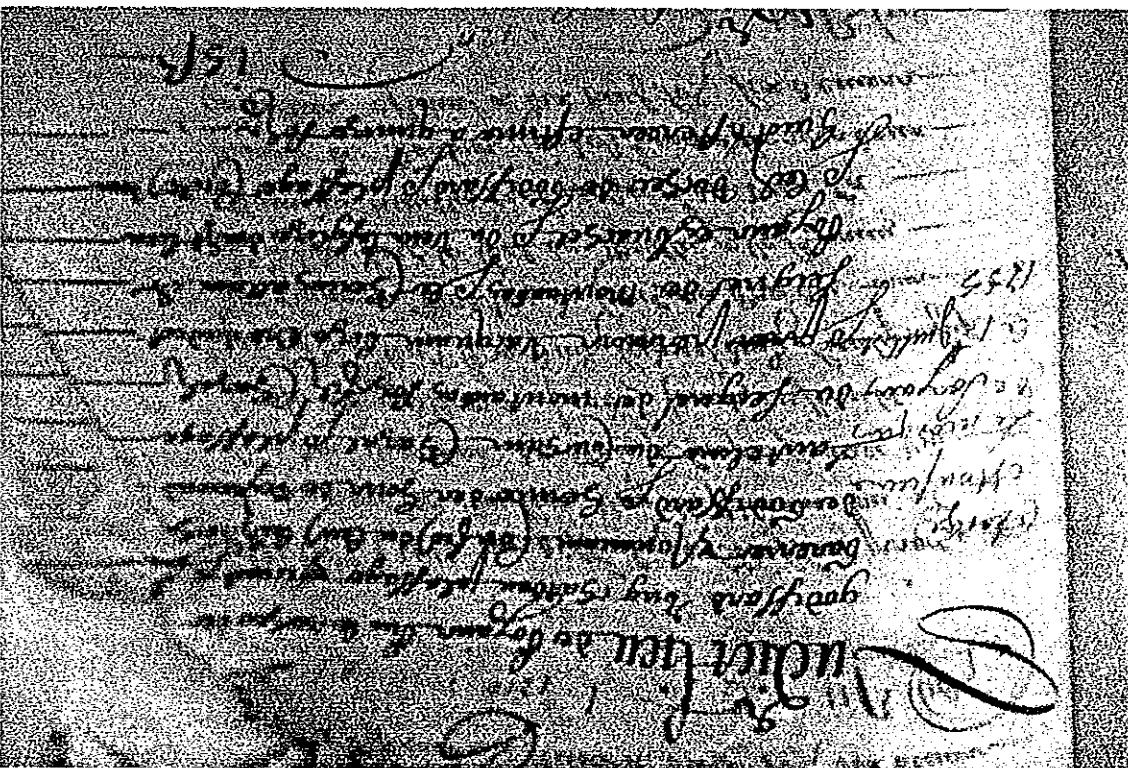
(3) Jean-Noël COURIOL, *Allex*, p. 31.

(4) La maison à l'angle du pont, qui avait appartenu à la famille du Poët.

(5) ADD, Q 38.

(6) AM Soyans, GG2 et GG3.

- (1) AM Soyans, CC1 (E 14181) - A. LACROIX, Inventaire sommaire de la série E, tome 8, p. 140.
- (2) Passage = emplacement.
- (3) Circuit = mur de clôture d'une propriété.
- (4) Garonne = terrain réservé par un seigneur pour sa chasse aux lapins.
- (4) Hermes = broussailles, terres en friches.



Au cadastre de 1640 (1), le château est la propriété de "Dame Charlotte de Sauvain, dame de Montrabean et de Soyans et autres places". Situé sur le rocher de Gaudissard, il comporte un "passage" (2), un "circuit" (3) et une "garonne" (4). La dame possède encore une parcelle de seize ares située sous le château et comprendant une vigne, un bois et des "hermes" (5).

Le plus ancien cadastre de Soyans donne peu de détails sur le château.

4.4.3 Les inventaires révolutionnaires

Les textes révolutionnaires donnent certains détails sur le château, essentiellement sur la partie nord du bâtiment.

On ne connaît pas de description du château avant 1789 mais les inventaires révolutionnaires, rédigés après l'incendie ⁽¹⁾, donnent quelques détails sur la partie nord de l'édifice

- le portail d'entrée principal était au nord où aboutissait "le chemin qui conduit dans les bois"
- en entrant, on trouvait, à droite, "une grande voûte ou souterrain non couvert si ce n'est par de la terre" et ayant "en son couchant huit fenêtres croisées d'un pied et demi de large".
- au-dessus de la voûte, on voyait "un mauvais coin de bâtiment d'environ deux toises de long sur une toise et demie de large"
- en avançant au midi, on montait sur la terrasse par trente deux degrés, où s'ouvrait, à gauche la porte du château
 - à l'intérieur on trouvait :
à droite, la cuisine avec un four à cuire le pain
au couchant de la cuisine, trois petits cabinets
en revenant sur ses pas pour monter au premier, à droite, l'entrée de la grande salle "dont l'issue conduit à plusieurs autres appartements"
 - sous le toit de cette partie nord du château existaient "trois petites jacobines"

(1) ADD, Q 38.

5. LA REVOLUTION

5.1. Quel sort pour le château (1793) ?

5.1.1. Le projet de démolition

La démolition du château, jugé sans intérêt, fut proposée en 1793, mais ne fut pas effectuée.

A la suite de la loi du 18 mars 1793, sur "l'état des vieux châteaux sujets à la démolition", plusieurs sites sont visités dans le district de Crest, dont Saou et Soyans dans le canton de Puy-Saint-Martin.

Pour Soyans, le compte-rendu ⁽¹⁾ insiste sur les difficultés d'accès au bâtiment situé "dans un endroit presque inaccessible de tous les cotés" et constate qu'on ne pourrait y installer aucun établissement utile. Il propose sa démolition et la distribution des matériaux aux citoyens peu fortunés.

On ne sait pourquoi cette démolition, qui eut lieu ailleurs ⁽²⁾, ne fut pas effectuée à Soyans.



(1) ADD, L 222.

(2) Montboucher, Montoison, Puygiron... Roger PIERRE et alii, *240 000 Drômois aux quatre vents de la Révolution*, p. 229.

5.1.2. La destruction des signes seigneuriaux

Les insignes de la seigneurie furent enlevés du château et brûlées en public.

En revanche, à la fin de l'année 1793, le 11 décembre, les commissaires du district de Crest firent enlever de l'église et du château les couronnes, les fleurs de lys et un portrait du comte d'Artois.

On les transporta devant l'arbre de la liberté. Un "vieillard respectable" donna à ces dépouilles des coups de pied, des coups de bâton et "cracha à la figure des tableaux représentatifs de la féodalité en maudissant cette race de canaille". Puis elle furent solennellement brûlées, au chant de la Carmagnole (1).

(1) ADD, L 1097 - Roger PIERRE et alii, *240 000 Drômois aux quatre vents de la Révolution*, p. 229.

5.2. L'estimation des biens de l'ancien seigneur (6 septembre 1794)

5.2.1. Le château

En septembre 1794, le château fut estimé à 1800 livres.

Le 20 fructidor, an II, Louis Marchand, résidant à Autichamp et Joachim Bouchet habitant de Crest, commissaires pour le Directoire de Crest, procèdent à l'estimation et à la division "du cy-devant château de Soyans et autres immeubles ayant appartenu à René Latour Montauban émigré, cy-devant seigneur de Soyans et brigadier des armées du Roy, résidant à Grenoble" (1)

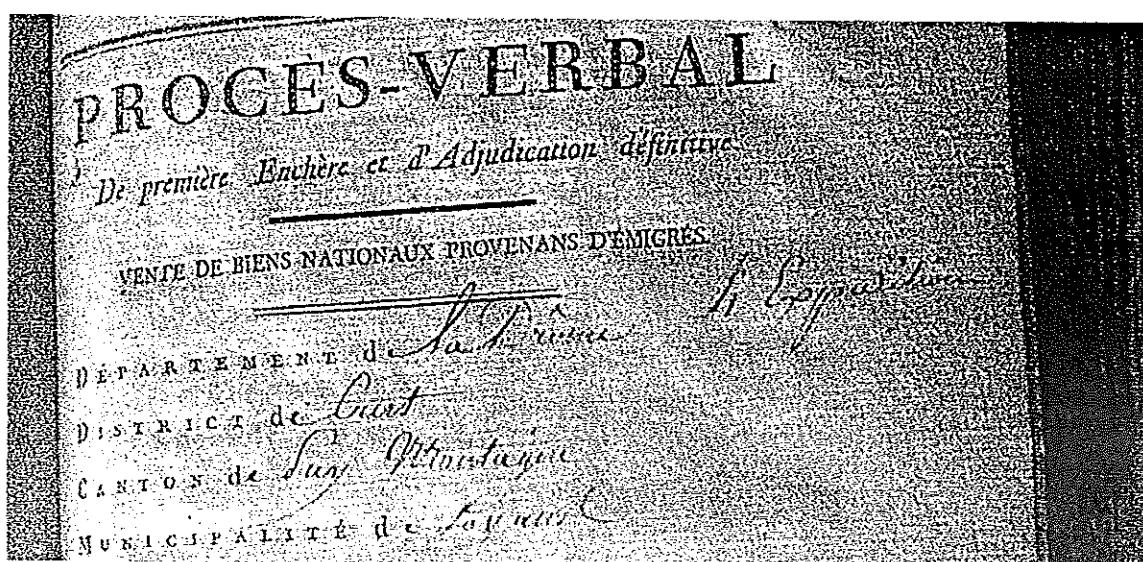
Ils se transportent devant le château et décident de le diviser en trois lots.

Le premier est constitué de tout le corps de bâtiment du château et de trois sétérées (6800 m^2) en gros chênes, confrontant du levant les rochers séparant des bois du moulin, du couchant les propriétés de Grasset et de Jacques Lantheaume, de bise une terre labourable et du midi "le temple de l'être suprême" (2).

Le tout est estimé 1800 livres.

Le deuxième couvre environ 2 sétérées et 2 quartes (5698 m^2) de bois en gros chênes, au sud du chemin qui va du château au quartier de Biasse, estimé 900 livres. La délimitation est faite par "un coup d'hache sur le gros chaîne".

Le troisième est constitué d'une vigne d'une sétérée et une quartée (environ 2800 m^2), estimée 450 livres



(1) ADD, Q 38, f° 149.

(2) nom donné aux églises pendant la période de déchristianisation.

5.2.2. Les autres biens

Les autres domaines du seigneur furent estimés à des prix nettement supérieurs à celui du château.

Les autres biens à Soyans de l'ancien seigneur sont ainsi estimés (1) :

- domaine de Talon	2 000 livres
- domaine du Colombier	4 500 livres
- domaine de Boissier	6 000 livres
- domaine de la Grande Grange	12 000 livres
- domaine des Reynauds	15 000 livres
- moulin à farine	8 000 livres
- four banal	60 livres

Ces domaines furent vendus aux enchères (2) le 13 frimaire an 3 (3 décembre 1794). Mais le château lui-même ne fut pas proposé à la vente.

(1) ADD, Q 38, f° 150-252.

(2) ADD, Q 53, Q 54, Q 55, Q 181, Q 186.

5.3. Dégradations et incendie du château

5.3.1. Les détériorations

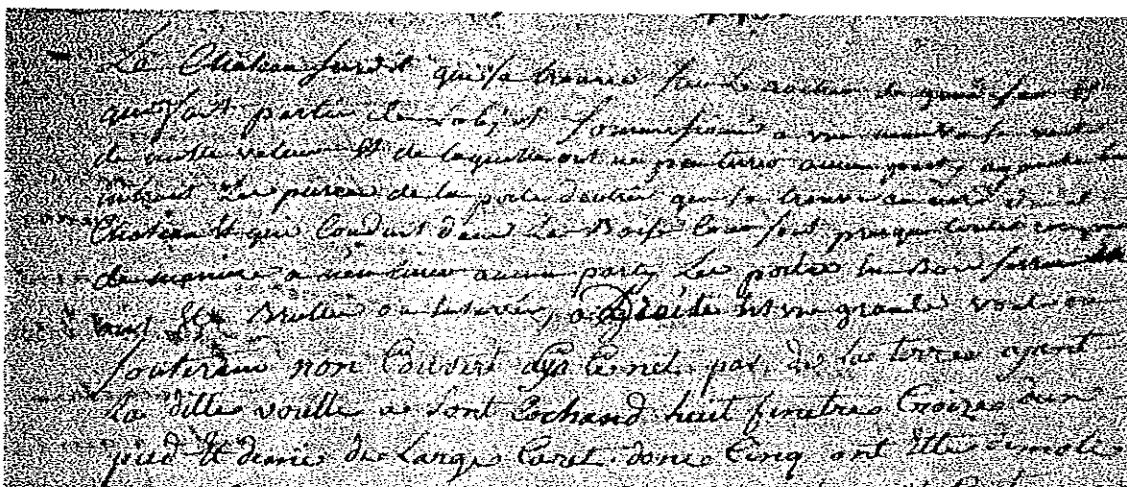
Les détériorations au château commencèrent dès 1790. Elles se poursuivaient encore en 1795.

Elles commencent très tôt. En 1796, l'expert Arnoux indique que les murs de la terrasse, à droite et à gauche, "ont été détruits à la suite du quatorze juillet 1790 par quelque rassemblement". Et à plusieurs reprises il dénonce les "brigands" et les "délinquants" qui se sont introduits de nuit dans le château pour le piller⁽¹⁾.

C'est cette même année que les patriotes de Séderon viennent récupérer au château les deux canons que la famille conservait comme trophée depuis le siège de 1626⁽²⁾.

Le 7 Floréal, an 3 (26 avril 1795), Jacques Lorie, agent national, réunit à Soyans le maire Baptiste Granjon et les officiers municipaux Jean-Antoine Fayolle, Michel-Pierre Barnave, Baptiste Gauteron et René Peysson. Il s'agit de dresser un procès-verbal des dilapidations qui continuent au château. Il est rédigé par Grasset cadet, "secrétaire commis"⁽³⁾.

Ils visitent donc le bâtiment et constatent que plusieurs portes et fenêtres ont été ouvertes, que des loquets et des serrures manquent, que des pièces de fer ont été arrachées ici et là. Pire, plus de 80 blocs de pierre ont été détachés des murs de la terrasse et emportés.



1) ADD, Q 38, f° 205-207.

(2) ROCHAS, *Biographie du Dauphiné*, II, p. 38

(3) ADD, L 98.

5.3.2. L'incendie

Le souvenir de l'incendie du château a nourri une littérature souvent fantaisiste.

L'incendie et le pillage du château ont été relatés par l'abbé Vincent, en 1864 :

"En 1792, le district de Montélimar procédait à la vente des biens d'émigrés ; quelques habitants s'étaient rendus à l'enchère, rêvant de lucre et de profit. L'adjudication s'opérait avec lenteur ; elle suivait toutes ses phases ; mais à Soyans, de cupides instincts précipitaient le dénouement. Des soit-disant régénérés de l'un et l'autre sexe, des patriotes se ruent sur le château, le mettent à sac et n'ayant plus rien à prendre, plus rien à dévaster, le livrent aux flammes qui le dévorent de la base au faîte. Des tentures, de la vaisselle, des objets d'art, du luxueux mobilier, trafiqua maint détenteur tout à coup enrichi. La spoliation fut complète : elle n'épargna pas même les pierres de taille des ouvertures, et de nos jours, on peut voir encore de petites habitations grossièrement parées des dépouilles du château"⁽¹⁾.

Cette relation, pourtant écrite seulement 66 ans après l'événement, est en grande partie erronée : la vente eut lieu en 1796 et non en 1792, à Crest et non à Montélimar et l'on ne retrouve que fort peu de pierres du château dans les maisons de Soyans !

Les auteurs suivants en rajoutèrent d'ailleurs un peu. Un journaliste place la vente à Soyans même et décrit des enragés ("il y en avait à cette époque comme aujourd'hui") renversant les tréteaux avant même que ne commence la criée, saccageant les appartements et faisant un grand feu de joie avec les meubles du marquis⁽²⁾! Un autre, confondant avec le siège de 1626, écrit : "A la Révolution, pour sauver sa vie, le seigneur est descendu avec des cordes le long de la falaise"⁽³⁾ !

Paul Vallette place la vente à Montélimar en 1793 et affirme que ce furent "les populations des alentours" qui, après pillage, mirent le feu au château : "ce fut un brasier gigantesque, qui dura deux jours et dont le souvenir, par récits successifs, s'est conservé longtemps dans la commune". Il ajoute qu'une magnifique cheminée Renaissance, aujourd'hui disparue, fut reconstruite dans une maison⁽⁴⁾.

(1) Abbé Abel VINCENT, *Soyans*, p. 38-39.

(2) Hubert REVOL, *L'Echo et le Valentinois réunis*.

(3) David THIOT, *Peuple Libre*, 16 novembre 1995.

(4) Paul VALLETTE, *Pré-inventaire*, p. 4.

Le château fut incendié volontairement le 5 juin 1796 et brûla pendant 36 heures. On ne retrouva pas les coupables.

Les Archives de la période donnent la date exacte du sinistre, le 17 prairial, an 4, soit le 5 juin 1796⁽¹⁾.

Le 1er messidor (19 juin) suivant, Brunel, Receveur des Domaines à Crest, écrit à Robin, Directeur de l'Enregistrement à Valence, pour lui faire savoir que le feu a été mis au château de Soyans, et qu'il a brûlé "pendant 36 heures au moins". Le délit aurait eu pour raison "la jalouse de le voir soumissionner par quelques habitants du lieu". Le fonctionnaire se plaint que le nom de Soyans ait été cité plusieurs fois pendant la Révolution et toujours pour des crimes inexplicables. Il demande donc de la fermeté, mais ajoute qu'il n'a pu entendre encore aucun témoin⁽²⁾.

Le 4 messidor (22 juin), Malleval, Accusateur Public près le Tribunal Criminel du département de la Drôme, assure le maire de Soyans qu'il a adressé une réquisition au juge de paix pour conduire les poursuites nécessaires à la découverte des auteurs de l'incendie⁽³⁾.

(1) ADD Q 38 f° 206 v.

(2) ADD, L 198.

(3) idem.

5.4. Deuxième estimation et vente du château

5.4.1 La deuxième estimation (1)

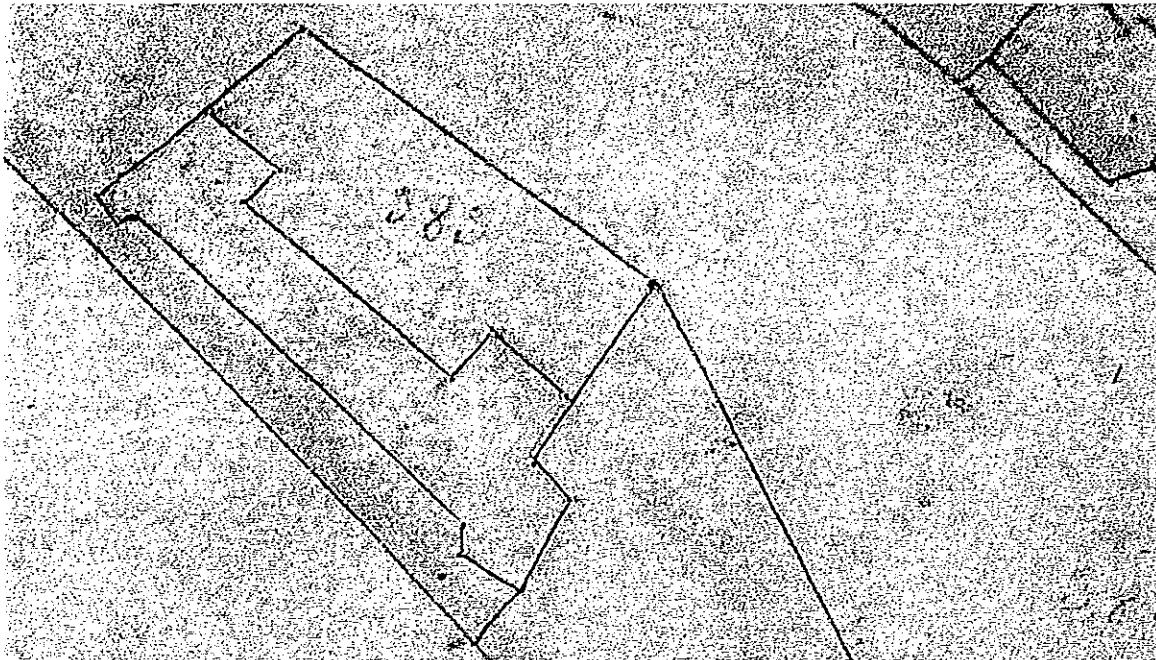
En juillet 1796, les ruines du château sont estimées 400 livres.

Le 16 thermidor, an 4, (4 juillet 1796), Claude Arnaud, expert nommé par l'Administration du département de la Drôme, accompagné de Guillaume Eymery, officier municipal de Soyans, représentant le Directoire du canton de Puy-Saint-Martin, de Baptiste Saussac, cultivateur à Soyans et de Jean-François Jean, maître cordonnier habitant la commune, visitent les ruines du château.

Jean-François Jean est acheteur, mais demande une nouvelle expertise. La visite commence à six heures du matin et dure la journée.

L'expert examine "l'état du bâtiment et garenne, la manière de leur construction, la longueur, la largeur et hauteur desdits bâtiments, l'emplacement et distribution de la clôture et des accès, la mesure de terrain qui en dépend, le tout approximativement". Puis il décrit les ruines du château, qui est vide de meubles, dépouillé de ses portes, de ses ferrures et d'une partie de ses pierres de taille, mais qui a conservé une partie de sa toiture, au nord.

Il fixe le prix de la garenne (8 sétérées - soit 18 232 m² - "*en buis hermes et rocher*") à 440 livres et "les débris ou mazures du cy devant château anciennement bâti sur le rocher de Gaudissard enclavé dans les huit sétérées" à 400 livres.



(1) ADD, Q 38, f° 205-207.

5.4.2. La vente⁽¹⁾

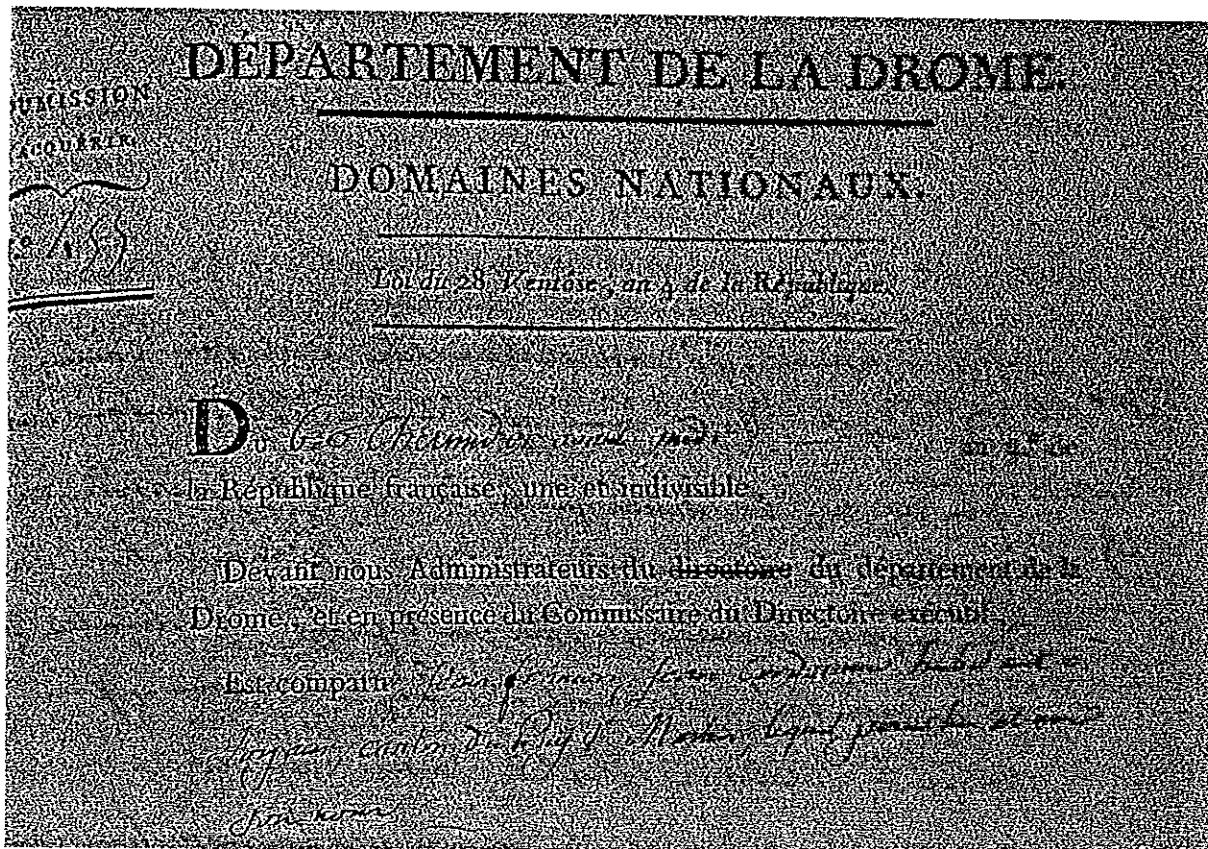
En août 1796, le cordonnier de Soyans, Jean-François Jean achète les ruines du château et le terrain qui l'entoure (environ 1,8 ha) pour 840 livres.

Le 20 thermidor an 4, (7 août 1796), Jean-François Jean achète le tout.

La terre où le château est enclavé confine du levant Marguerite Lantheaume, veuve Audibert, du couchant Joseph Lantheaume, Antoine Grand et en partie Jean Lantheaume, Jacques Peyranol, François Peyranol et le chemin allant du village à l'église, de bise le chemin de Soyans à Saou, du vent Joseph Grand et le rocher de Gaudissard.

Il s'y ajoute "les débris, ou masures du cy-devant château, anciennement bâti sur le Rocher de Gaudissart".

Le prix est celui fixé par Claude Arnoux : 440 livres pour la garenne et 400 livres pour le château soit un total de 840 livres.



(1) ADD, Q 181, f° 135.

6. DEPUIS LA REVOLUTION

6.1. La notoriété

6.1.1 au XIXe siècle

Au 19e siècle le château est cité dans la plupart des ouvrages décrivant le département.

N. DELACROIX, Statistiques du département de la Drôme, 1835, p. 606 :
"On voit sur un rocher escarpé les ruines d'un château-fort qui soutint plusieurs sièges pendant les troubles religieux. Il appartenait à la maison de Montauban..."

Annuaire du département de la Drôme, 1860, p. 334 :
"On y remarque les ruines d'un ancien château-fort bâti sur un rocher escarpé"

Guide Joanne, Dauphiné, 1863, p. 41 :
"...une très belle vue sur la vallée du Roubion et le château de Soyans démantelé par Richelieu"

Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme, n° 28, janvier 1874, p. 111 :
"Quant aux belles ruines, la Commission ne saurait oublier celles du château de Soyans, assiégié par Lesdiguières..."

6.1.1 au XXe siècle

On le retrouve dans tous les guides touristiques régionaux de la seconde moitié du 20^e siècle.

La Drôme, Richesse de France, 1961, p. 28-29 :
"Ancienne église et château de Soyans" (photo).

Guide Bleu Dauphiné, édition 1964, p. 444 :
"On passe au pied du village de Soyans (391 m), situé à gauche, sur un promontoire dominant la vallée de 100 m : belles ruines d'un château des XII^e et XVe siècles, siège d'un marquisat de 1717 à 1789 ; jolie petite chapelle romane dans une belle situation".

Guide Bleu Rhône-Alpes, édition 1991, p. 378 :
"Le château de Soyans (10 km S.-E. d'Autichamp) surplombe le Roubion, petite rivière peu fournie en été. Ici, encore, le château avait remplacé au XVI^e s. une forteresse du Moyen Age. Il a été incendié en 1793, puis pillé, mais le site des ruines est magnifique".

Guide Vert Michelin, Vallée du Rhône, édition 2000, p. 141 :
"Soyans. Le village est dominé par les belles ruines de son château qui a été brûlé à la Révolution".

6.2. La propriété

"D'après Maître Delmas, notaire, ce château n'appartient à personne, ni la commune, ni le département, ni l'Etat", écrivait Paul Vallette en 1979 (1).

L'analyse des diverses matrices cadastrales conservées à la mairie de Soyans permet de préciser cette curieuse situation.

6.2.1. Les propriétés acquises comme Biens Nationaux par Jean-François Jean en 1796

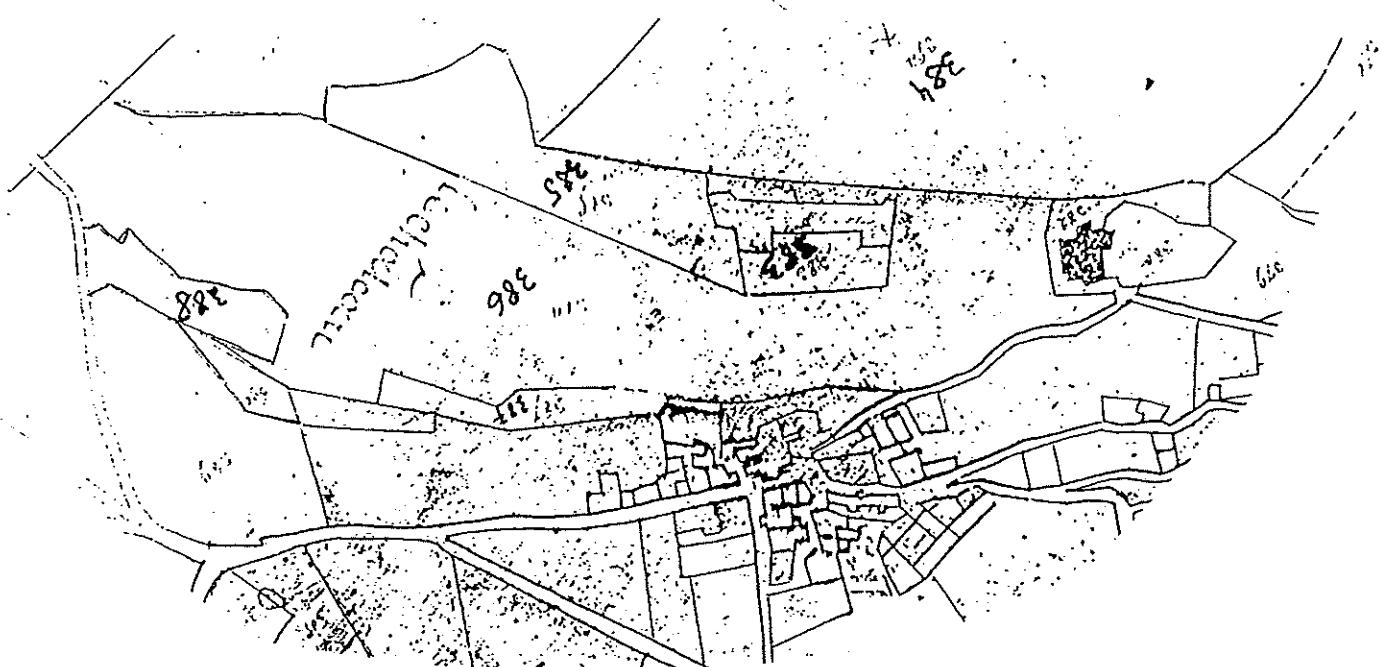
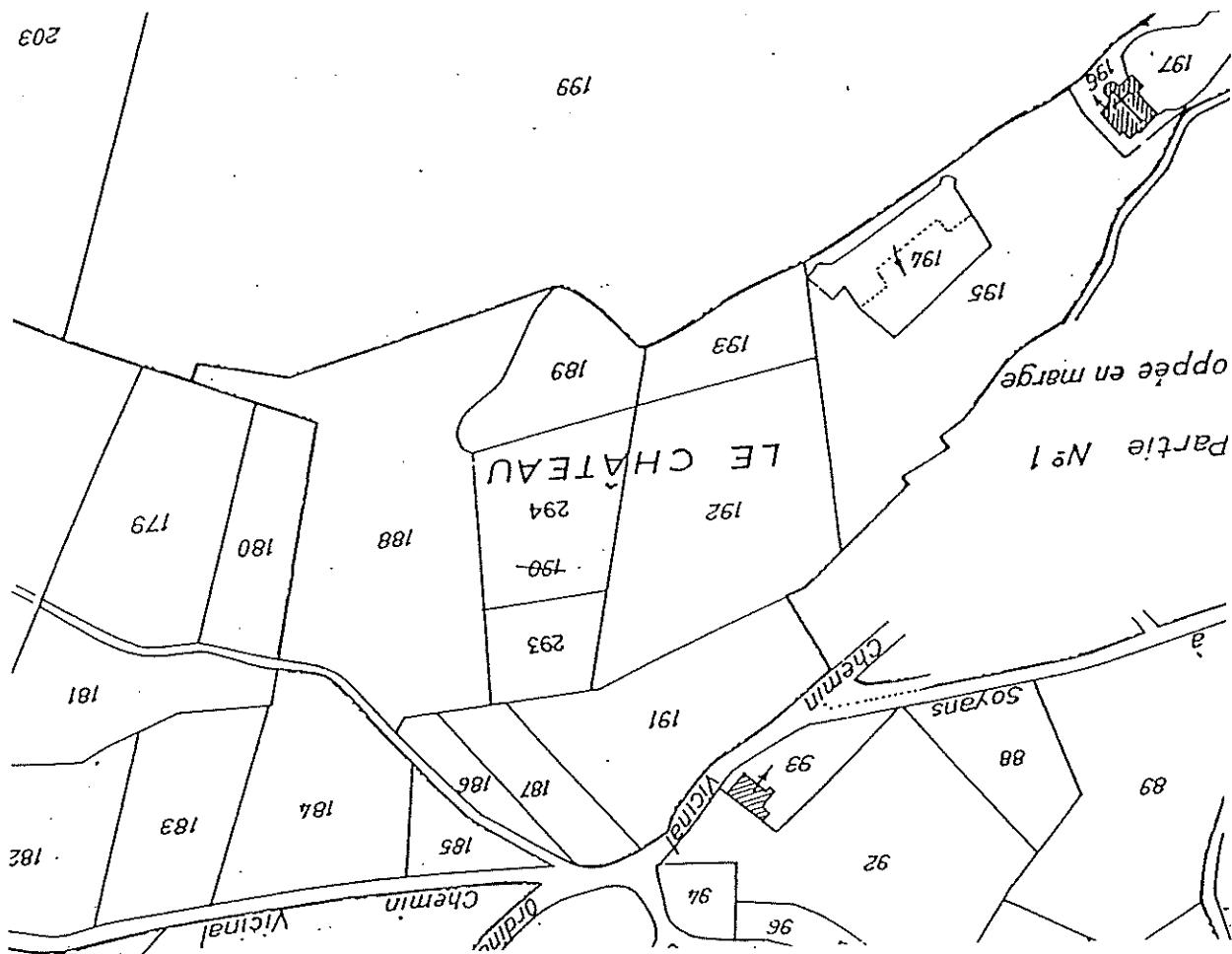
Au cadastre de 1817 on retrouve le lot acquis en 1796 par Jean-François Jean, mais divisé en 6 parcelles.

Elles se retrouvent au cadastre de 1817 et à la matrice de 1824 sous le même nom de propriétaire et sous les six numéros suivants, au lieu-dit Château :

(n°, nature, superficie en perches et mètres)

- G 383, ruine, 15 30
- G 384, landes, 183 10
- G 385, pâture, 32 70
- G 386, bois taillis, 41 00
- G 387, terre labourable, 9 30
- G 388, terre labourable, 11 20.

(1) Paul VALLETTE, *Pré-inventaire*, p. 4.



Elles connaissent plusieurs mutations et morcellements pour aboutir aux propriétaires actuels.

Les 5 parcelles non bâties connaissent ensuite diverses transformations.

6.2.3. Le château lui-même (1)

En 1836, le château est divisé en quatre parties égales. Toutes sont rachetées par Auguste Blain, notaire à Saou, entre 1860 et 1866.

Il est désigné sous la parcelle "G 383 ruines".

En 1836 il est alors propriété de "Morin Jean fils, gendre Chancel à Soyans", sous la même superficie 15 per 30 m.

Cette même année, il est divisé en quatre parts quasi égales, deux de 3 82, deux de 3 83.

La première (3 82) est conservée dans la famille Jean, sous les noms de Séraphie Eléonore Jean, à Aouste.

Elle est achetée par Auguste Blain en 1860.

La deuxième (3 82) est aussi conservée dans la famille Jean, sous les noms de Florent Jean.

Elle est achetée par Auguste Blain en 1865.

La troisième (3 83) passe à Louis puis à Joseph Rouih du Pont-de-Barret, puis à Jean Rostaing, marchand forain à Montvendre. En 1858, elle est vendue à Etienne Fraud, au village.

Elle est achetée par Auguste Blain en 1865.

La quatrième (3 83) passe à Antoine Vignon puis à Eugénie Vignon et Florent Morin, à Soyans.

Elle est achetée par Auguste Blain en 1866.

(1) Mairie de Soyans, Matrices cadastrales, f° 51, 90, 98, 146, 186, 189, 190, 292, 336.

Après la mort d'Auguste Blain en 1885, son fils Adolphe renonce à l'héritage, et le château tombe, au bout de trente ans, dans le domaine public.

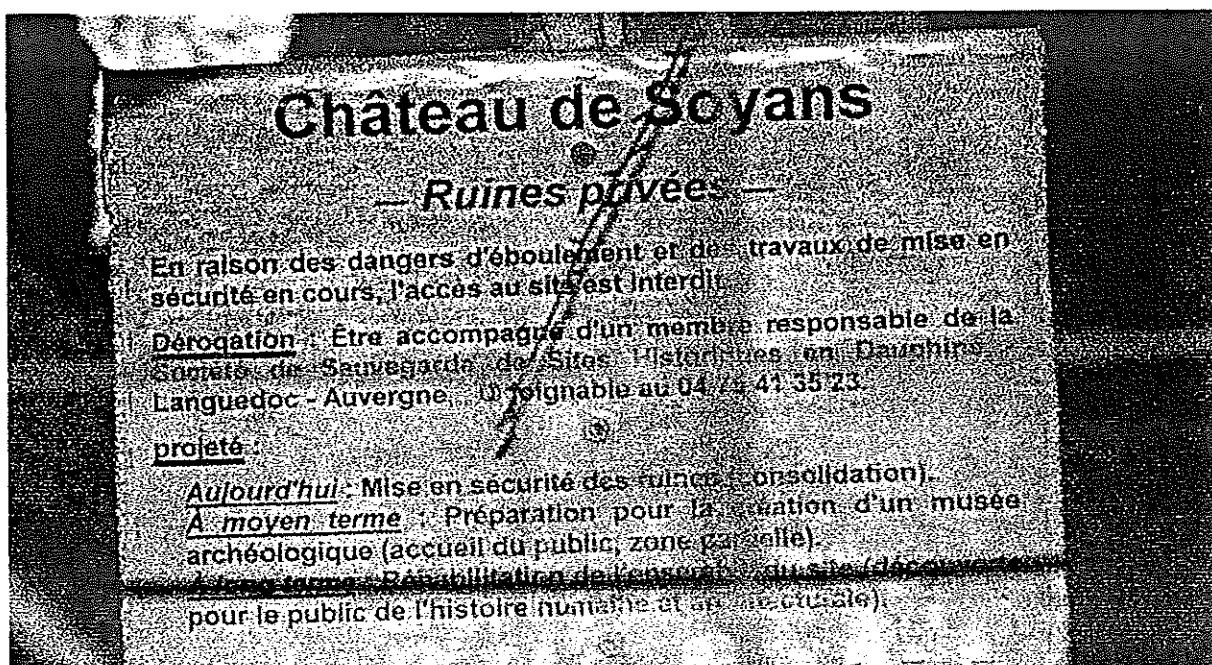
Ainsi, en 1866, Auguste Blain, d'abord agent d'affaires à Crest, puis notaire à Saou, est propriétaire de la totalité de la parcelle G 383, c'est-à-dire de l'ensemble des ruines du château de Soyans. C'est ce que note clairement la matrice cadastrale, avec une superficie totale de 15 30.

À aucun moment, il n'est indiqué qu'Auguste Blain, décédé le 29 avril 1885, ait revendu cette parcelle.

Elle figure donc bien dans l'héritage auquel son fils Adolphe a renoncé "purement et simplement" par une déclaration devant le Greffe du Tribunal Civil de Die le 23 juillet 1885⁽¹⁾.

En mars 1909, lorsque la chute de pierres du château menace la sécurité des habitants du village, Faujas, l'agent voyer cantonal écrit : "Les ruines de l'ancien château qui ne comprennent plus que des murs, plus ou moins désagrégés, ne sont actuellement la propriété de personne ; le dernier propriétaire, M. Blain, notaire à Saoû, figure encore sur la matrice cadastrale, section G n° 383, comme possédant le château, mais, décédé en laissant une situation obérée⁽²⁾, ses héritiers ont renoncé à la succession"⁽³⁾.

Selon les déclarations de l'Administration préfectorale⁽⁴⁾, les héritiers d'Adolphe Blain n'ayant pas réclamé l'héritage d'Auguste Blain dans le délai légal de trente ans après son décès, la parcelle G 383 est aujourd'hui, propriété de l'Etat.



(1) Minutes du Greffe du Tribunal Civil de Die, 23 juillet 1885.

(2) composée essentiellement de dettes.

(3) Département de la Drôme, Service Vicinal, Rapport de l'Agent Voyer cantonal, 25 mars 1909.

(4) Lettres de la Préfecture en date des

Conclusion

Au fil de l'étude, le château de Soyans apparaît bien comme exemplaire, en synthétisant tous les grands moments de l'Histoire régionale : un perçement précoce, une vie agitée au moment des guerres féodales et religieuses, une reconstruction au milieu du 16e siècle, le fief d'une grande famille seigneuriale, la destruction pendant la Révolution...

La grande carcasse délabrée que nous voyons aujourd'hui est donc riche d'Histoire et de souvenirs encore présents dans la mémoire vivante des gens du pays.

Mais, si elle possède sans aucun doute un capital sentimental pour les habitants de la commune, elle représente aussi une importante richesse archéologique. Le site de raz de falaise, le parement médiéval de la face est, la tour de la face ouest, les vestiges du palais Renaissance que sont les bouches à feu, le larmier et la terrasse sur voûtes constituent autant de repères chronologiques.

Le débroussaillage et la consolidation, accompagnés d'un relevé précis du bâtiment, devraient constituer les premières étapes avant une véritable mise en valeur.

Et l'on ne peut que se réjouir du rôle moteur tenu dans ce dossier par la Municipalité, particulièrement par le maire René Eymery et son adjoint Noël Raillon.

Car, aujourd'hui comme hier, et à Soyans comme ailleurs, le passé explique le présent et prépare l'avenir.

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

ARCHIVES

AM Soyans: Archives Municipales de Soyans.
ADD : Archives Départementales de la Drôme

BM : Bibliothèque Municipale.

OUVRAGES GENERAUX

- Nicolas CHORIER : *Histoire Générale de Dauphiné*, 1601-1672, réédition Les Quatre Seigneurs, Grenoble, 1971, 2 volumes, 703 et 782 p.
- Jules CHEVALIER : *Essai historique sur l'église et la ville de Die*, Céas, Valence, tome 1, 1888, 500 p. tome 2, 1896, 616 p.
- Jules CHEVALIER : *Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et Diois*, tome 1, Picard, 1897, 477 p.
- G. DE RIVOIRE DE LA BATIE, *Armorial de Dauphiné*, 1867, réédition Lafitte Reprints, Marseille, sd, 819 p.
- Adolphe ROCHAS, *Biographie du Dauphiné*, tome 1, 1856, 464 p., tome 2, 1860, 504 p.
- J. BRUN-DURAND, *Dictionnaire topographique et historique de la Drôme*, 1891, réédition Chantemerle, Nyons, 1973, 502 p.
- J. BRUN-DURAND, *Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme*, 1900-1901, réédition Slatkine Reprints, Genève, 1970.
- Georges MARTIN, *Histoire et Généalogie de la Maison de la Tour-du-Pin*, 1985, 237 p.

OUVRAGES ET PUBLICATIONS SUR SOYANS

- Guy ALLARD, "La description de la communauté de Soyans", *Recherche sur le Dauphiné*, BM Grenoble, t. II, f° 1057, v°.
- Guy ALLARD, "Soyans", *Histoire du Dauphiné*, t. II, 1704, f° 768.
- LIMOUSIN, *Notes sur la commune de Soyans*, 1887, Ms. in-f°, Bibliothèque Municipale de Grenoble, 13 ff.
- Abbé A. VINCENT, *Notice Historique sur Soyans*, Valence, Chaléat, 1864, 52 p.
- Robert BORNÉCQUE, *Dauphiné*, Arthaud, 1971, vue n°182.
- Paul VALLETTE, "Soyans", *Pré-inventaire des richesses archéologiques du canton de Crest-Sud*, 1979, dactylographié, 24 p.
- Henri DESAYE, *Itinéraires Protestants*, Réveil, 1986, p. 41.
- Jean-Noël COURIOL, *Itinéraires des Châteaux*, Patrimoine de la Vallée de la Drôme, 1987, p. 42.
- Jean-Noël COURIOL, *Saou, Soyans, Francillon*, Office de Tourisme de Saou-Soyans-Francillon, 1997, p. 39-40.
- Jean-Noël COURIOL, "Les demeures Renaissance autour de Saou", *Cent Sorties Pédagogiques dans la Drôme*, CDDP, 1998, p. 156.

- Ulysse CHEVALIER : *Regeste Dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné des origines chrétiennes à l'année 1349*, Valence, 7 volumes, 1912-1926.

- tome 1: 902, 1019, 2613.
- tome 2 : 5537, 6980, 10050.
- tome 4 : 1565, 20175, 23845, 23860.
- tome 5 : 25458, 25514, 30009, 30289, 30290, 3029, 30296.
- tome 6 : 31636.
- tome 7 (Sup.) : 3763, 4813.

- Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme (BSAD), Revue drômoise depuis 1976 ::

- IV (1869), p. 267-268.
- VIII (1879) p. 46 et p. 111.
- IX (1875), p. 351.
- XVII (1883), p. 40.
- XXVII (1893), p. 379.
- XXXV (1901), p. 128.
- XXXVI (1902), p. 59.
- XLI (1907), p. 360.
- XLII (1908), p. 221.
- XLIV (1910), p. 412.
- XLV (1911), p. 73 . et p. 434.
- XLVI (1912), p. 434-435.
- LVII (1923), p. 2 .
- LXII (1929), p. 249.
- LXIII (1932), p. 364 et 381.
- LXIV (1933), p. 38, 39, 46 et 81.
- LXVII (1939), p. 83.
- LXIX (1943), p. 29.

DOCUMENTS

TEXTES

Château de SOYANS. Coordonnées 813,02 x 262,08. Côte 406.

D'après Maître Delmas, notaire, ce château n'appartient à personne, ni la commune, ni le département, ni l'Etat.

Il est juché sur un promontoire rocheux, qui domine la vallée du Roubion d'une centaine de mètres. Les murailles Est sont à l'aplomb d'une falaise, presque verticale et à 405 m d'altitude.

C'est une masse énorme de murailles percées d'immenses ouvertures, qui furent de grandes fenêtres Renaissance d'environ 3m de haut par 1m,80 de large, mais agrandies par l'arrachement des pierres qui formaient les encadrements. Longueur environ 50m, largeur maximum à l'aile Nord 20m, hauteur des murs Ouest, en partant de la cour, approximativement; 20 m. Les murs sont en mauvais état, souvent lézardés et il est à craindre des effondrements importants dans quelques années.

C'est un Poitiers-St-Vallier, qui fit commencer ce château vers 1530, à proximité, dit la tradition, d'une petite forteresse moyenâgeuse ruinée, nommée " Gaudissart ". La 1/2 tour ronde de la façade Sud est parfois nommée ainsi.

Puissante forteresse, avec ses terrasses basses garnies d'embrasures et formant bastions ; malgré les sièges des guerres de Religion, il franchit deux siècles et demi sans dégats majeurs et fut constamment entretenu et amélioré dans ses aménagements. En 1793, pendant qu'à Montélimar se vendaient aux enchères les biens des nobles qui comme le Marquis de Soyans de la Tour-Montauban, avaient émigré, le château fut envahi par la population des alentours, qui après pillage, y mis le feu. Ce fut un brasier gigantesque, qui dura 2 jours et dont le souvenir, par récits successifs s'est conservé longtemps dans la commune.

Disparurent le mobilier, la vaisselle d'argent et d'étain. Les pierres ouvragées accessibles furent arrachées aux ruines, dans les années qui suivirent. Une magnifique cheminée Renaissance reconstruite dans une maison a disparu seulement ces dernières années.

Ce château construit sur une arête rocheuse, avait un 1^{er} niveau de caves et de pièces à demi souterraines, certaines servant de citerne. Cet ensemble vouté soutenait le niveau principal, qui plus ou moins effondré, est le sol actuel dans l'enceinte des murs. Dans le vestibule central on voit les traces de l'escalier qui conduisait aux 1^{er} et 2^{ème} étages sur planchers à caissons. Entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage la hauteur était d'environ 5m.

Du vestibule séparant les 2 grandes pièces du bas, un large escalier descendait sur une terrasse extérieure de 27m de long par 5m de large, qui allait d'une aile à l'autre, construite en partie sur des caves voutées.

Du centre de cette terrasse, un escalier de 2m de large, puis un plan incliné (dans le sens Sud-Nord) permettait d'accéder à une vaste cour de 600 m², environ. Sur 40m de longueur, vers le Nord-Ouest, elle était soutenue par un énorme mur de plus de 10m de haut, qui est en très mauvais état et voué à un effondrement rapide. La partie Sud étant déjà éboulée.

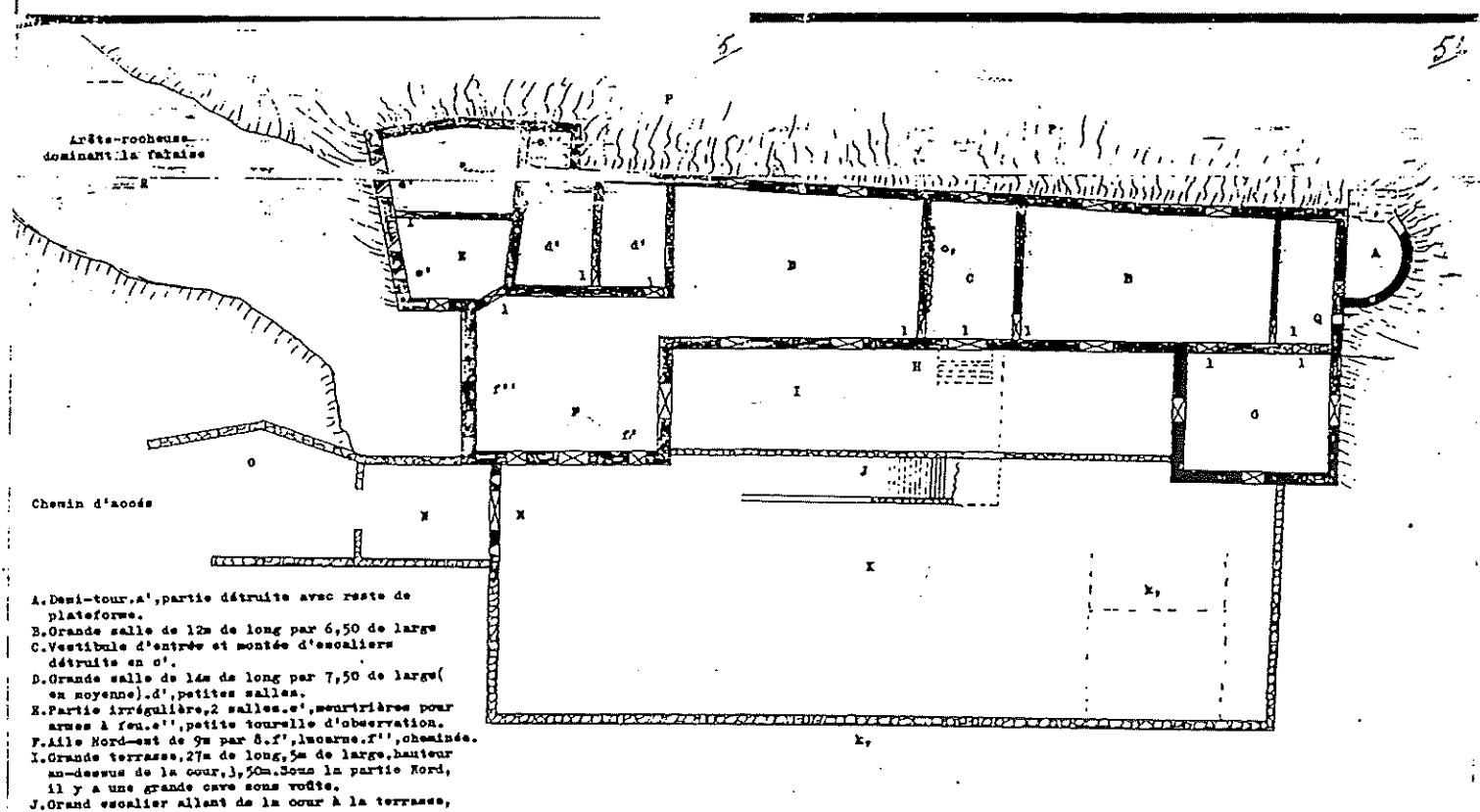
Vers le Nord, cette cour était défendue par une muraille avec chemin de ronde et crénaux, le portail d'entrée plus particulièrement par une barbacane et une demi-lune. De par et d'autre du portail, des meurtrières pour fusil de rempart. De ce point, le chemin descendait en lacets vers le village, en passant sous le mur de soutènement de la cour.

Le promontoire qui s'allonge vers l'Est, à partir et au-dessus de la demi-lune, était aménagé en jardin d'agrément. Il était protégé (légèrement) par un mur formant soutènement au Nord-Ouest. A l'extrémité Est, à la jonction avec la falaise plongeant vers la vallée du Roubion, il y avait une petite tour.

Au 1^{er} étage de l'aile Nord-Est, dominant cette ensemble, il y a 4 embrasures de pièces légères, en direction du passage qui sous le Serre de Raspan, conduisait au vieux village.

D'après d'anciens écrits, avant sa destruction, le château de Soyans, avec ses terrasses, ses jardins, était un ensemble magnifique. Ses restes sont encore impressionnantes, mais voués à une rapide destruction par l'action des éléments. Souvent des pierres détachent des murs et roulent jusqu'au vieux village.

Nota. Pour les dimensions générales des ruines, voir le plan ci-joint. Il est évidemment approximatif, étant seul et avec des moyens légers pour faire les relevés.

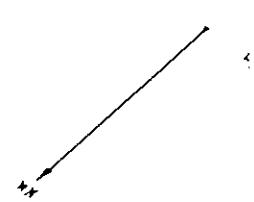


A.Demi-tour,a',partie détruite avec reste de plateforme.
 B.Grande salle de 12m de long par 6,50 de large
 C.Vestibule d'entrée et montée d'escaliers détruite en c'.
 D.Grande salle de 14m de long par 7,50 de large(en moyenne).d',petites salles.
 E.Partie irrégulière,2 salles.e',meurtrières pour armes à feu.e'',petite tourrille d'observation.
 F.Aile Nord-est de 9m par 6,20',lucarne,f',chemise.
 I.Grande terrasse,27m de long,5,50m de large,hauteur au-dessus de la cour,3,50m.Sous la partie Nord, il y a une grande cave sous ruine.
 J.Grand escalier allant de la cour à la terrasse, il n'en reste que quelques marches.
 K.Court sur mur de soutènement,ex K',hauteur 10m,ex très mauvais état,largeur de la cour, 40m,largeur 15m,k'',probablement citerne.
 L.Escalier et portes d'entrée en bâtiment central,détruit.
 M.Barrage Sud-Ouest,6m par 6,50m,g',chemise.
 N.Aile de K',épais mur de soutènement,parfois haut de 5m, il devait soutenir le chemin d'accès à la barbacane N.
 O.Porte d'entrée dans la cour,sous linteau vouté,largeur 2,50m environ,de part et d'autre,meurtrières pour armes à feu.
 P.Borbacane protégeant la porte.
 Q.Point dit " La demi-lune ".
 R.Palmier dominant le lit du Bouton.
 S.Breche Sud,actuellement seule entrée dans le château.
 T.Ce promontoire avait été aménagé en promenade.

CHATEAU de SOTIES

Tue en plan :

Échelle approximative, 3 m/m - 1m
 Toutes les portes et fenêtres ayant été détruites et agrandies par arrachement des pieds-droits et linteaux, ne sont pas à l'échelle.
 1 = portes.



Le château de Soyans

A Soyans, l'art des fortifications relevait de la guerre et des politiques. Les libertés s'y défonçaient.

Juché sur le rocher de Gaudis-sart, le château de Soyans interpelle le passant. Sa masse branlante donne toujours une impression de force et de magnificence, un aspect belliqueux qui faisait dire à ses jours le gloire : « une des meilleures places du Diois... Soyans inféodé aux Aymer de Poitiers, au Moyen Age, est passé de mains en mains. C'est un Poitiers-St Vallier, seigneur de Soyans, qui commença ce château Renaissance - impressionnant vestiges actuels vers 1530, à proximité d'un petit château fort en ruines. On accédaît à cette résidence princière qui tenait du manoir et de la forteresse, par une poterne au sud et au nord par un portail, sous une tour à machicoulis attenant à une chapelle. Au pied du château s'étageait le bourg pittoresque avec sa place publique où se tenaient le pilori et les assemblées, l'autre place dite du « beau dinant » (du nom d'un banquet mémorable), et surtout le « puits de la ville » qui alimentait la population en eau. Bien que d'appareil médiocre, le château avec ses hautes murailles et ses rangées de fenêtres de 3 m de haut sur 1 m80 de large affichait une allure. Du vestibule central, un large escalier descendait au sud ouest sur une vaste terrasse de 25 m de long. Elle courrait des caves voûtées aujourd'hui effon-

dées. Sur le promontoire qui s'allongeait vers l'est, les chroniqueurs aujourd'hui situent un ancien jardin d'agrément. Du vestibule toujours, un escalier montait aux étages sur planchers à caissons.

DIANE DE POITIERS, DAME DE SOYANS

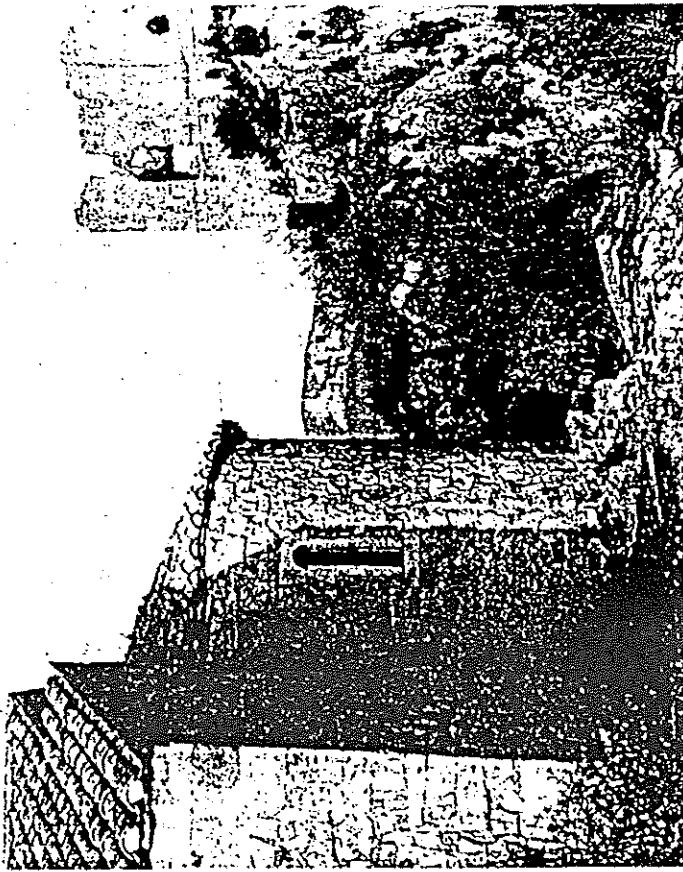
Mais voilà, le châtelain d'alors aimait à s'entourer de luxe, et menait grand train de vie. Ces dépenses ajoutées à la construction qui avait entamé sa fortune l'empêchèrent de tenir ses engagements. Il dut remettre sa propriété à un membre de sa famille. Puis Diane de Poitiers la racheta. « La remise, aujourd'hui restaurée, aurait abrité le coche de la belle Diane devenue Dame de Soyans qui se rendait dans son château pour une nuit », dit-on. Du Duc de Lorraine au maître d'hôtel d'Henri IV, de nombreux seigneurs s'y succéderont. Les guerres aussi. Hector de Montauban résista cinq jours au siège de Lessardières pour s'échapper finalement durant la nuit, à l'aide de cordes par les rochers abrupts qui surplombent le Roublion, et gagner Mévoillon dont il était gouverneur. Poursuivi jusque là bas, il y résista plus d'un an et repris, repris non sans dommages par le capitaine de Grordes... Ainsi, bien des documents ont été, hélas, détruits au cours de saccages ou d'incendie.

UN FEU DE JOIE

René Antoine de la Tour du Pin reçut en 1717 une distinction de Louis XV qui érigea Soyans en marquisat. C'est entre ce nouveau marquis et la communauté qu'un conflit flirrage. En 1728, Aynat de Poitiers avait reconnu

aux habitants le droit de porter enfeux fuit. En 1793, le district de Montélimar s'apprêtait à vendre les biens de tous ces nobles ruinés. Les habitants ne l'acceptèrent pas et se rièrent sur le château, brisant tout ce qui y trouvèrent. Puis avec les meubles démolis, ils allumèrent un grand feu de joie livrant le château aux flammes qui, raconte l'histoire, le dévoraient deux jours de la base au fait...

15/7/92



PROPRIETAIRES



CLERMONT. Barons & vicomtes de Clermont, en Viennois, seigneurs de Clermont, en Trièves, Saint-Geoire, Crefpol, la Chapelle, Recoin, Vaulserre, le Passage, la Bâtie-Divisin, Saint-Germain de Cormoroué, Montrevel, Rouffillon, Virieu, Paladru, Montoison, Demptezieu, Hauterive, Chatte, Geffans ou Geyfans, Tallard, &c., premiers barons, connétables & grand-maitres héréditaires du Dauphiné.

Quelques auteurs rattachent cette illustre famille à celle d'Hauterive des romans de chevalerie, & par celle-ci, aux anciens ducs d'Aquitaine. Quoi qu'il en soit, la maison de Clermont est, sans contredit, la plus grande & la plus illustre de la province, tant par son origine que par les hommes distingués qu'elle a produits.

Nous nous bornerons donc ici à rappeler qu'elle a possédé en toute souveraineté, la terre de Clermont jusqu'en 1203, qu'elle en fit hommage à l'archevêque de Vienne. Aynard de Clermont, s'étant reconnu vassal du dauphin Humbert II, en 1340, reçut, en compensation, la vicomté de Clermont, en Trièves, les titres de connétable & de grand-maître héréditaire du Dauphiné, ainsi que d'autres priviléges & droits considérables.

Antoine de Clermont, élu canoniquement archevêque de Vienne, en 1500, fut obligé de céder la place au cardinal de Saint-Severin.

Bernardin de Clermont, vicomte de Clermont, en Trièves, ayant épousé, en 1496, Anne de Huffon, le comté de Tonnerre, depuis érigé en duché, entra avec elle dans cette maison, qui, bien que sortie de notre province, n'en est pas moins une de ses principales gloires.

Elle subsiste en plusieurs branches :

1^o La branche de Clermont-Tonnerre, représentée par Aimée-Marie-Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre, ancien ministre de la guerre, prince du Saint-Empire Romain, pair de France démissionnaire en 1830, lequel a des enfants de Charlotte de Carvoisin d'Achy;

2^o La branche de Thoury, qui a pour chef Aimédée-Marie, marquis de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury, ancien colonel d'état-major;

3^o Celle de Clermont-Montoison, dont le seul représentant est aujourd'hui Anne-Charles, marquis de Clermont-Montoison, maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis;

4^o Celle de Clermont-Mont-Saint-Jean. Coucy & Maserany, en Savoie.

Aynard de Clermont, fit construire le château du Passage, en 1344;

Bernardin de Clermont, vicomte de Tallard, chevalier, acquit, le 3 juillet 1519, la terre & seigneurie de Montrevel d'Antoine de Grolée-Meuillon, chevalier, baron de Bressieu, conseiller & chambellan du roi François I^r;

François-Alphonse de Clermont, comte de Chatte & de Noyers, acquit, le 24 septembre 1673, de la maison de Levis, la terre & comté de Rouffillon.

La terre de Virieu, entrée dans la maison de Clermont, à la suite du mariage contracté au mois d'avril 1220, par Siboud, fils de Guillaume, seigneur de Clermont, avec Béatrix, fille de Martin, seigneur de Virieu, fut vendue, le 14 août 1573, par messire Antoine de Clermont, chevalier de l'ordre du roi, premier baron du Dauphiné, &c., à Arthus Prunier, seigneur de Saint-André-en-Royans.

De gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir.

Supports : Deux lions d'or tenant, l'un une bannière aux armes de France, l'autre une à celles du Dauphiné.

Cimier : Deux clefs de l'Eglise, surmontées d'une thiare papale d'or, doublée de gueules.

Devise : Un saint Pierre tenant deux clefs à la main avec ces mots : Si OMNES EGO NON.

Les armes primitives des Clermont, étaient, dit la généalogie de cette maison (De Courcelles, t. VII. Hist. gén. des pairs de France, article Clermont-Tonnerre,) un mont surmonté d'un soleil (Clarus mons).

Les clefs furent peut-être aussi des armes parlantes (*clar, clef*, dans l'ancien langage Dauphinois), comme on vient de le voir à l'article de Clérieu, de Clariaco.

Il est aujourd'hui prouvé que la bulle de concession des deux clefs par le pape Calixte II, n'a aucune authenticité, & que de plus, elle pèche par des erreurs historiques & chronologiques évidentes. (Voir les recherches sur les inscriptions de Vienne, par M. de Terrebaffe).

Clermont-Montoison brisait en chef d'une pointe de diamant.

Cri : A la rescoufle Montoison !

Ce cri fut donné à Philibert de Clermont, par le roi Charles VIII.

Clermont Chaste ou Chatte, portait primitive-ment :

De gueules à une clef d'argent, mise en bande.

Plus tard elle reprit les armes de Clermont, avec une fleur de lis d'or, en chef, pour brisure.

Alias : Un écusson d'azur chargé d'une fleur de lis d'or.

Ce fut le roi Henri II, qui permit à François de Clermont, baron de Chatte d'ajouter à ses armes cette fleur de lis, pour le récompenser de ce qu'il s'était signalé à la tête de la noblesse Dauphinoise, qu'il commandait en 1552, lorsque le duc de Guise défendit la ville de Metz, contre l'empereur Charles-Quint. (Voir les Familles françaises, par A. L. de Laigue, p. 337.)

Cri : Chaste !

Clermont-Geffans, brisait en chef d'un croissant de gueules, & Clermont-Dampierre, d'une couronne d'argent.



MAS (DU) ou DUMAS. *Charconne, Félixac, Pommier, Cernille (Chirens).*

Famille de Voiron & de Chirens.

Guillaume du Mas, professeur de droit civil en l'université de Grenoble, chancelier de Dauphiné sous Humbert II, fut le premier des présidents uniques du Conseil delphinal en 1342.

Amieu du Mas testa en 1512, & fut père de Jean du Mas, seigneur de Charconne, marié en 1538 à Miane de Félixac, dernière représentante de sa maison. Il fournit, le 10 août 1540, un dénombrement pour sa maison forte de Charconne, située dans le mandement de Clermont.

Jacques du Mas, seigneur de Charconne, était capitaine-châtelain de Saint-Symphorien-d' Ozon en 1640.

Jacques du Mas, seigneur de Charconne, eut de Marie Collis deux fils : Claude & François du Mas, qui formèrent, le premier, la branche de Charconne, le second celle de Félixac, tombée en quenouille au commencement du XVIII^e siècle.

La branche de Charconne a subsisté jusqu'au commencement de ce siècle.

François du Mas, chevalier, seigneur de Charconne & Pommier, capitaine d'infanterie, demeurant au château de Chirens, laissa entre autres enfants, de Thérèse de Revol :

1^o Jacques-Justin du Mas, de Charconne, con-

feiller au parlement, marié le 17 mai 1753 à Suzanne de Bressieu, fille de feu Ennemond de Bressieu, seigneur de Montrigaud, co-seigneur de Sessins, Seyssinet & Pariset, trésorier de France en Dauphiné;

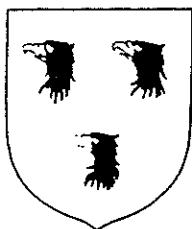
2^o Hugues du Mas, comte de Charconne, seigneur de la maison forte de Cernille (Chirens), ancien officier au régiment Dauphin, marié le 23 juillet 1773, en présence de l'archevêque d'Embrun, avec Marie-Jeanne de Portalès de la Chèze, fille de feu Louis-Hercule de Portalès, marquis de la Chèze, lieutenant-général, & de Marie-Antoinette de la Rivoire de la Tourette de Chalencou.

Cette famille s'est éteinte avec Guy du Mas de Charconne, vicaire-général d'Auch, chanoine & comte au chapitre noble & royal de Saint-Pierre & Saint-Chef en 1789, frère des précédents, & vivant encore en 1809.

Elisabeth, leur sœur, était prieure du monastère de Montfleury en 1781.

D'argent, à l'aigle de sable, becqué & membré d'or.

Guy Allard donne pour armes à Guillaume du Mas, président unique du Conseil delphinal en 1342 : De gueules, à 3 têtes de lions, arrachées d'or.



SAUVAIN. *Le Cheylar ou Cheilar, Soyans, Auriple, Vercheny.*

Famille des Baronnies & de la sénéchaussée de Crest.

Antoine de Sauvain du Cheilar, fils de Guillaume Sauvain, seigneur du Cheilar, était évêque de Vence

en 1457.

Noble Louis de Sauvain du Cheylar se signala parmi les plus braves lieutenants du baron des Adrets ; il testa le 18 février 1553 & mourut en 1575, laissant :

1^o Pierre, qui fuit ;

2^o Antoine, mort sans postérité.

Pierre de Sauvain, seigneur du Cheylar, eut pour enfants :

1^o Pierre, qui fuit ;

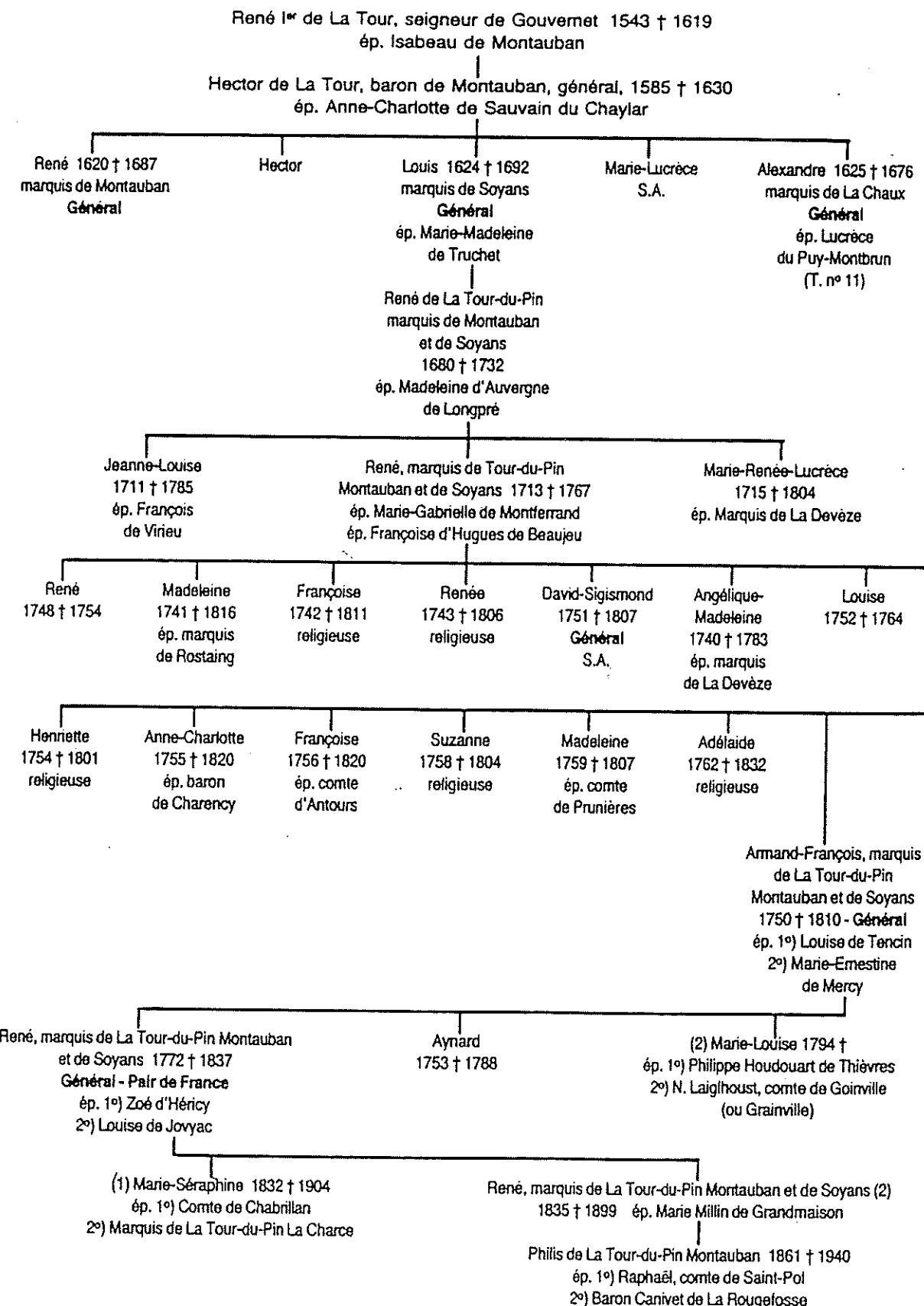
2^o Nous plaçons ici, par la raison de temps, Esther de Sauvain du Cheylar, mariée en 1590 avec Isaac d'Arbalestier, seigneur de Montclar, Beaufort, Gigors, Montmeyran la Gardette, gentilhomme servant d'Henri IV.

Pierre de Sauvain, seigneur du Cheylar, Soyans & Auriple, nommé maréchal de camp par brevet du 1^{er} avril 1622, fut marié le 26 mars 1601 avec Jeanne de Grasse, dont il eut cinq filles :

L'une, nommée Anne-Charlotte de Sauvain ou Sauvaing du Cheylar, dame de Soyans & d'Auriple, fut mariée le 15 mars 1616 à Hector de la Tour, seigneur de Montauban, mort en 1630 ; puis se remaria avec Tanneguy Poisson, sieur du Mesnil-Poisson (famille de Normandie, qui portait : de gueules, au dauphin d'argent, couronné d'or, accompagné en pointe de 3 coquilles de gueules 2-1), dont elle était séparée de biens en 1692.

D'argent, aliés d'or, à 3 têtes d'aigles arrachées de sable, becquées de gueules.

Tableau n° 10
BRANCHE DES MARQUIS DE MONTAUBAN



Jame Barlowe De Sa

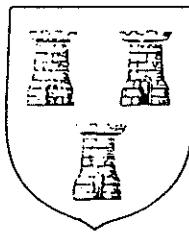
... d'auant plater
... d'auant plater

W. G. F. 1210

Ucier tell de Bayain Pus le roger de
godiffard ring Gatoau plassage et tout p
barriera poudreux confit du leu) lez rois
laujine de godiffard et Germe de la Roire de Beymou
lantelme d'auvergne (Barzalys plassage
de Bayain de Segres debout au as Roys de Barzal
d'auvergne priez de Valquain lez Rois d'auvergne
leys de Valmont auz de la Germe allan de
Bayain des bretesee de la veue le gitez d'auvergne
de leys d'auvergne de godiffard p plassage (ouies) fo
gout au pere de estynie a quinze fo
moins 6 et de plus ou de moins 10

Aug 21 12 m
Vieilli auvergne Paul Gosselin

Rigne boyne Germe Confroy du leys Vigner
boyne du Rigne de Montaubas (autre boyne)



MONTAUBAN. *Montauban, Aix, Montmaur, Jarjayes, Baumé-Noire, Saint-André-en-Beauchêne, Laval-Beauchêne, La Charce, Le Villard, le Dévoluy, Luz, Glandage, Mévillon.*

Famille souveraine aux Baronnies, illustre & puissante sous les Dauphins, dont l'origine & la filiation se perdent dans l'obscurité du moyen-âge, & dont le premier membre connu, nommé Dragonnet, vivant en 1206, paraît un fils puîné de la maison de Meuillon ou Mévillon, qui possédait la terre de Montauban avant cette époque.

Elle forma deux branches, toutes deux éteintes un peu avant l'an 1300.

L'une, celle des *seigneurs de Montauban*, finit par Randonne de Montauban, fille de Dragonnet, mariée en 1278 à Gaucelin de Castellane, seigneur de Lunel, qui porta cette baronnie à Ronsolin de Lunel, son fils, lequel n'ayant pas eu de pos-

térité de Béatrix de Genève, en fit héritier son oncle, Hugues Adhémar, seigneur de Lombers, qui la revendit au dauphin Humbert 1^{er}, le 3 août 1302.

L'autre s'éteignit avec Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur, dont les biens passèrent en 1318 à Mabile de Montauban, sœur de Dragonnet, évêque de Gap.

Izoard Artaud, fils de Mabile, recueillit toute la succession & prit le nom & les armes de Montauban.

Cette seconde famille de Montauban-Artaud, issue des anciens comtes de Die, fut si puissante, qu'elle s'arrogeait le droit d'anoblir.

On verra dans cet ouvrage plusieurs exemples de ces anoblissements donnés par les Artaud de Montauban, les Sassenage & les Clérieu, & maintenus sans contestation dans les diverses recherches de la noblesse.

De cette nouvelle maison vinrent deux branches :

1^o Celle des *barons de Montmaur*, éteinte en la personne de Raymond Artaud de Montauban, 11^o du nom, seigneur de Montmaur, qui ne laissa qu'un fils naturel, nommé Guillaume, seigneur de Luz & d'Albaron ;

Raymond avait deux sœurs : l'une, nommée Marguerite, épousa Sochon Flotte, seigneur de La Roche des Arnauds, & l'autre, nommée Izoarde, s'allia avec Guillaume Artaud, seigneur d'Aix.

2^o Celle des *seigneurs de Saint-André-en-Beauchêne* (à laquelle appartenait Raynaud de Montauban, fils d'Izoard, seigneur de Laval-Beauchêne, qui suivit en 1309 l'empereur Albert en Italie & assista à son couronnement avec nombre d'autres gentilshommes dauphinois ; & Raymond de Montauban, qui combattit à Varey en 1326) finit avec Louis Artaud de Montauban-de-Vesc-de-Montlaur, dit d'Agoult, comte de Sault, dont la sœur, Jeanne d'Agoult, fut mariée à Claude-François de La Baume, comte de Montrevel. (Voir *Agoult & Maubec.*)

3^o Celle des *seigneurs de La Charce*, dérivée de la précédente, tomba en quenouille par Isabeau de Montauban, femme de René de La Tour, seigneur de Gouvernet ;

4^o & 5^o Celles des *seigneurs de Jarjayes & du Villard*, aussi éteintes il y a longtemps.

Une autre branche est tombée dans un rameau de la famille de Léotaud, qui prit le nom de Léotaud-d'Artaud-de-Montauban, & s'est éteinte il y a peu d'années à La Verpillière.

On affirme qu'il existe encore dans le Gapençais des descendants des Artaud.

D'azur, à 3 tours d'or, *alius* 3 châteaux, maçonnés de sable.

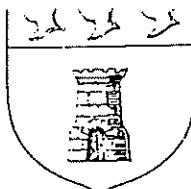
Cri : MONTAUBAN !

Supplique
des
Consuls, Greffier et Habitants
de la
Communauté des Juans
Parlement de Grenoble.

Observations:

A partir de la 23^e page, le récit est quelquefois
interrompu, soit suite de l'usure du papier à l'origine
ou la même raison; la copie de cette supplique n'a pu
être terminée. L'orthographe et la ponctuation
de l'original ont été soigneusement respectées.





Châtel, Chameau, Châtel, Mévillon, la Chau, Mévillon, Meuillon ou Mèvouillon, Lens, Auberive, Chonas, Valouse, Saint-Sauveur, la Cluse, la Soigne, Montmorin, Allan, Aiguebonne, Auriple, Montfroc, Establet, Puygros, Ballons, Saint-Gervais à Curel, Vers, Domène, Villard-Bonnod, Revel, la Combe de Lancey, &c., aujourd'hui la Tour-du-Pin.

De graves contestations généalogiques se sont élevées au sujet de l'origine de cette famille.

Est-elle un rejeton de la maison souveraine de la Tour-du-Pin?

N'est-elle, & cela serait encore fort beau, qu'une noble & ancienne famille, sortie du

Trièves & de la Val-Chevalereuse, comme l'ont expressément écrit Chorier & Guy Allard dans leurs *Nobiliaires Dauphinois*, & originaire de la Cluse?

Nous n'entreprendrons point de trancher ici une question aussi délicate, & nous nous bornerez à dire que MM. de la Tour-du-Pin, à tort ou à droit, sont aujourd'hui en pleine possession de ce nom illustre, qu'ils n'ont commencé à prendre que vers la fin du XV^e siècle.

Nous passons donc à la nomenclature rapide des hommes distingués qu'à produits la maison moderne de la Tour-du-Pin, après avoir toutefois rappelé la donation que firent au monastère d'Oulx Pierre de la Tour, de la Cluse & sa femme Gotolenda, des dîmes qu'ils possédaient dans les paroisses de Saint-Christophe & de Saint-André de la Cluse, sous l'épiscopat de saint Hugues & la prévôté de Lantelme III, de l'an 1106 à 1132.

Pierre de la Tour était châtelain d'Oulx en 1343; Guigues ou Guigonet, son fils, lui succéda dans cette charge & fut père de Girard de la Tour, aussi châtelain d'Oulx.

René de la Tour Gouvernet, baron d'Aix, de Mévillon & de Montauban, marquis de la Charce, maréchal de camp, né en 1543, fut un des plus braves compagnons de Lestriguières & de du Puy Montbrun.

La terre de la Charce fut érigée en marquisat par lettres patentes du mois de mai 1619, en sa faveur.

Jean-Frédéric de la Tour-du-Pin Gouvernet, comte de Paulin, maréchal de camp, ministre de la guerre en 1789, fut exécuté en 1794, avec son frère Philippe-Antoine.

Philis de la Tour la Charce (née à Nions en 1645, & fille de Pierre de la Tour de la Charce, baron des Plantiers, mestre de camp dès l'âge de quinze ans, puis maréchal de camp), repoussa courageusement, en 1692, les troupes du duc Victor-Amédée de Savoie, &, à la tête des vassaux de son père & des habitants du pays, elle empêcha l'ennemi de pénétrer au-delà de Gap.

Le roi Louis XIV fit mettre au trésor de Saint-Denis son épée, ses pistolets, son portrait & l'écusson de ses armes. Elle mourut en 1703. Nous avons vu des actes où elle signe d'abord Philis de la Tour la Charce, &, plus tard, Philis de la Tour-du-Pin la Charce.

Hector de la Tour-du-Pin Montauban, baron de la Charce, maréchal de camp, fils de René,

fut successivement gouverneur de Mévillon en 1617, gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Montélimar, &c.

René II de la Tour, marquis de Montauban, nommé lieutenant général en 1679, fut, comme son oncle & son aïeul, sénéchal du Valentinois & du Diois.

Alexandre de la Tour, marquis de la Charce, son frère, fut maréchal de camp. (Voir Borel d'Hauterive, 1848.)

Armand-François de la Tour-du-Pin Montauban, marquis de Soyans, était en 1789 maréchal de camp.

Son fils Réné-Guillaume-Claude-François de la Tour-du-Pin Montauban, marquis de Soyans, maréchal de camp & pair de France, né à Grenoble en 1772, mourut en 1837.

Auguste-Alexandre, baron de la Tour-du-Pin de Verclause des Taillades, maréchal de camp, naquit au Buis en 1749.

Cette maison est encore représentée dans les trois branches de la Tour-du-Pin Gouvernet de la Charce, la Tour-du-Pin Montauban de Soyans, & la Tour-du-Pin de Verclause des Taillades.

D'azur, à une tour crénelée de 5 pièces d'argent, maçonnée & portillée de sable; au chef coussé de gueules, chargé de 3 heaumes d'or, posés de profil.

La Colombière blasonne la tour d'or & les heaumes d'argent.

Des branches ont porté : De gueules, à la tour d'argent ; au chef coussé d'azur, chargé de 3 heaumes d'argent.

Devises : { TURRIS FORTITUDO MEA.
COURAGE ET LOYAUTÉ.

matrice de 1824

CANTONS, triages, OU LIEUX-DITS.	NOMBRES		NOMS, PROFESSIONS, DEMEURES DES PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	CONTENANCE par parcelle de propriété		CONTENANCE par nature DE CULTURE.
	de la table alpha- bétique.	de la section.			imposable.	non imposable.	
Le château	99	382	La Commune de Savy	Sature	07 70	x	07 70
al	108	383	Jean François Aubert inf	Boisne	15 30	,	15 30
	108	384	inf	Sandre	1 83 10	,	1 83 10
		385	inf	Sature	22 70	x	22 70
		386	inf	b. taillis	41 "	,	41 "
		387	inf	Erre Gab	09 30		
	inf	388	inf	Erre Gab	11 70		

M.

J. L. M. G. à la fin de l'année 1836. Mon fils gendre chenal à 1000

INDICATION				CONTENANCE imposée par PARCELLE.	CLASSES.	REVENU par PARCELLE.	INDICATION de l'année DE LA MUTATION.		PAGES de LA MATRICE		SITUATION ANNUEL	
de la SECTION.	du NOMBRE du PLAN.	DES CANTONS ou LIEUX DITS.	DE LA NATURE de la PROPRIÉTÉ.				Acquisi- tion.	Vente.	d'où sont tirés les articles acquise.	où sont passés les articles vendus.	ANNÉE.	TOTAL do la contenance.
				arp. per. mèt.								
26	100	100	100	100	100	100	1836	1836	1836	1836	1836	
27	95	100	100	100	100	100	1836	1836	1836	1836	1836	
28	96	100	100	100	100	100	1836	1836	1836	1836	1836	
29	98	100	100	100	100	100	1836	1836	1836	1836	1836	
30	97	100	100	100	100	100	1836	1836	1836	1836	1836	
31	98	100	100	100	100	100	1836	1836	1836	1836	1836	

Page 100

Jean flores (suite du fol. 191)
Flora Claverie (fille de la chouette)

SECTION	du NOMBRE du PLAN.	INDICATION		CONTENANCE imposable par PARCELLE.	CLASSES	REVENU par PARCELLE.	INDICATION de l'année DE LA MUTATION		PAGES DE LA MATRICE	
		des CANTONS ou LIEUX-DITS.	DE LA NATURE de la PROPRIÉTÉ.				Acquisi- tion.	Venue.	d'où sont tirés les articles acquis.	où sont passés les articles vendus.
				arp; per. mèt.			1836			
G 1836	E Chatane	1836	1				1860			
G 1836	E Land	1836	1							
G 1836	E Chatane	1836	1							
G 1836	E Land	1836	1							

p 189

M' Jean of Lorrd an Dillay's

INDICATION			CONTENANCE imposable par PARCELLE.	CLASSES	REVENU par PARCELLE.	INDICATION de l'année DE LA MUTATION.	PAGES DE LA MATRICE	
du NOMBRE du PLAN.	DES CANTONS OU LIEUX DITS.	DE LA NATURE de la PROPRIÉTÉ.				Acquisi- tion.	d'où sont tirés les articles acquis.	où sont passés les articles vendus.
			arp. per. miet.		s. o.	1836		
383	Chastreux	allotissement	103.92	1	200	1867	116	
384	2.	Lande	44.10	1	484			
385	3.	prairie	13	1	38			
386	3.	C.B. Caillie	84.44	4	11			
388	3.	C. Labe	97.20	5	18			

M.

Félix
*Florimont Jean-Pierre de la**Pont de la Barre*
Florimont Jean-Pierre à Montreux

INDICATION de la SECTION du KANTON du PLAN.				CONTENANCE imposable par PARCELLE.		REVENU par PARCELLE.		INDICATION de l'année DE LA MUTATION.		PAGES de LA MATRICE		SITUATION ANNUELLE	
des CANTONS OU LIEUX-DITS.	DE LA NATURE de la PROPRIÉTÉ	CLASSES	par PARCELLE.	Acquisi- tion	Vente	d'où sont tirés les articles acquis.	où sont passés les articles vendus.	ANNÉE	TOTAL de la contenance	id rev			
m	11	arp. Rer. mèt.			1836								
G-1839	Châtelaine	1111	1	9	12	C 1898			14666				
G-1840	Grange	1000	1	7	4								
G-1841	Grange	1000	1	7	4								
G-1842	Grange	1000	1	7	4								
G-1843	Grange	1000	1	7	4								
G-1847	Grange	1000	1	7	4								

M. Félix Etienne au Village

SECTION de la SECTION du PLAN.	des CANTONS ou LIEUX-DITS.	DE LA NATURE de la PROPRIÉTÉ	CONTENANCE imposable par PARCELLE	CLASSE	REVENU par PARCELLE.	INDICATION de l'année DE LA MUTATION		PAGES DE LA MATRICE
						Acquisi- tion.	Vente.	
							1858	
383 p	Oudan	Olme	13.83		8.08		1865	
384 p		Lande	16.60		7.7			
385 p		patine	16.70		7.7			
387 p		18 hab	11.20		13.			

Page. 33

1868

M. Vigouroux *(Castelain)* Vigouroux a également Mérifloux à Bayon

INDICATION				CONTENANCE imposable par PARCELLE.	CLASSES	REVENU par PARCELLE.	INDICATION de l'année DE LA MUTATION.	PAGES DE LA MATRICE		SITUATION ANNUELLE	
de la SECTION du N° PLAN.	du N° du LIEUX DITS.	DES CANTONS ou LIEUX DITS.	DE LA NATURE de la PROPRIÉTÉ.				Acquisi- tion.	Vente.	d'où sont tirés les articles acquis.	où sont possédés les articles vendus.	ANNÉE. de la contenance.
				arp. per. mèt.			1836				arp. per. mèt.
G	11303	Châtaignier	Arnaud	103.83	1	9.00	7	1866			
G	11304		Paul	42.12	1	4.40	7	1866			
G	11305			36.56	4	3.60	7	1866			
G	11306			24.00	5	2.40	6	1866			

INDICATION			CONTENANCE imposable par PARCELLE		CLASSES		REVENU par PARCELLE		INDICATION de l'année de LA MUTATION.		PAGES DE LA MATRICE		SITUATION ANNUELLE		
N°	DES CANTONS où LIEUX DITS.	DE LA NATURE de la PROPRIÉTÉ.							Acquisi-	Ventu.	d'où sont tirés les articles achetés.	où sont passés les articles vendus.	ANNÉE.	TOTAL	ANNÉE.
			arp. pér. mèt.											arp. pér. mèt.	
116	Plaine	Bois	689.00												
116	Plaine	Bois	1860	1861	190	166	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
117	Plaine	Bois	1860	1861	190	166	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
118	Château	Ruine	3.83	8.2	1	8.03	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
119	Château	Ruine	19.18	1	10	10	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
120	Château	Ruine	19.18	1	10	10	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
121	Château	Ruine	64.16	10.19	6	10	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
122	Château	Ruine	3.83	1	2.03	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860	1861
123	Château	Ruine	3.83	1	2.03	19	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
124	La Motte	pasture	11.20	1.2	31	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860	1861
125	La Motte	pasture	1.41	1	65	3.09	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
126	La Motte	pasture	1.49	10	1	1.50	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
127	La Motte	pasture	2.36	30	4	16.02	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
128	La Motte	pasture	1.76	67	245	6.50	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
129	La Motte	pasture	1.16	77	122	33.77	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
130	La Motte	pasture	1.36	59	1.2	21.47	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
131	La Motte	pasture	6.00	2	1	36	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
132	La Motte	pasture	3.70	1	1	10	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
133	La Motte	pasture	11.60	2	1	37	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
134	Silinge	Ruine	35	1	19	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860	1861
135	Silinge	Ruine	2.10	2	1	8	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860
136	Château	Ruine	3.83	1	2.03	1860	1861	190	166	1860	1861	1860	1861	1860	1861

(FOLIC 90) M. Blain Auguste Notaire demeurant à la cité
51^e

LIGNES.	INDICATION			CONTENANCE imposable		CLASSES.	REVENU.		FOLIOS de la matrice d'où sont tirés et où sont portés les articles vendus ou acquis.	
	de la section du pluri.	DES TRIAGES OU LIEUX-DITS et des noms particuliers des parcelles.	de la nature de la propriété.	par parcelle.	TOTAL.		par parcelle.	TOTAL.	frs. Urds de	frs. portés à entrée.
11	G	383p	Château	Ruines	03 83	21	1	2 03	3	22
12		383p		Ruines	03 83	24	1	2 02	8	21
13		383p		Ruines	03 82	21	1	2 03	36	16
14		383p		Ruines	03 82	23	1	2 03	16	18

Folio 98

D

19 M.

TOTAL		
ANNÉE.	CONTENANCE.	
1913	347	
19		

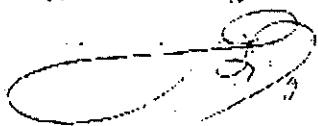
MUTATIONS.				DÉSIGNATION DES PARCELLES.				ÉVALUATION PRIMITIVE.				PREMI		
ENTRÉE.		SORTIE.		SEC- TION.	NOMBR E DU plan.	LIEU-DIT.	CONTÉ- NANCE.	NATURE DE CULTURE OU DE PROPRIÉTÉ.	CLASSE.	REVENU IMPO- SABLE.	fr.	e.	NATURE DE CULTURE OU DE PROPRIÉTÉ.	
ANNÉE.	TIRÉ DE	ANNÉE.	PORTÉ À											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
				B	13	Maisis	0.2 36	prairie	1	04				
				B	24	uf.	0.4 60	prairie	1	23				
				B	43	uf.	0.2 10	prairie	1	03				
				G	385	Château	15 50	ruisseau						03
				G	397	Village	35	ruisseau						

soyans

1000

X
Le 1^{er} juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, au greffe du Tribunal civil de
Dax, en l'absence de M. Adalphe Plain fils, notaire à la résidence de Dax, ayant
à Dax, renoncé par acte simple à la succession de M. Auguste
Plain, son père de la ville d'Orthez, ancien notaire à Dax, y demeurant, qui est
décédé le 1^{er} juillet mil huit cent quatre-vingt-huit. Succession à laquelle
je me suis joints immédiatement et à laquelle je tiens cette complémentaire renonciation
D'aujourd'hui qui a été signée par le Camarade et le Greffier du Tribunal apres
lecture faite.

M. Adalphe Plain



M. Adalphe Plain



ICONOGRAPHIE

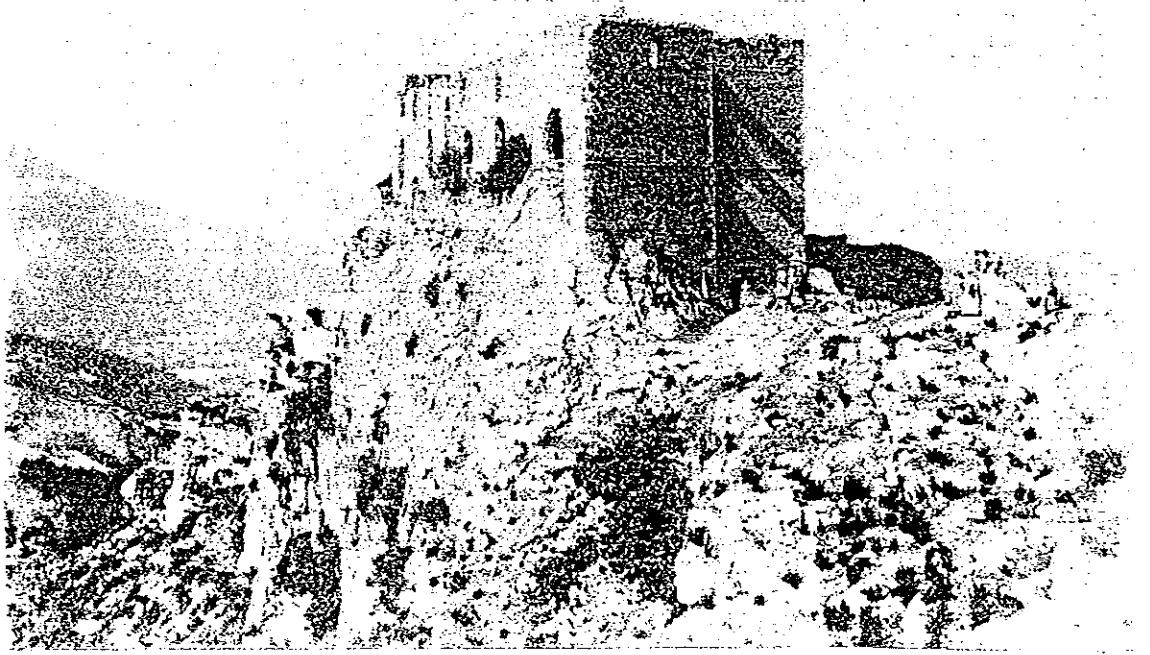


photo Paul DUSEIGNEUR , vers 1880

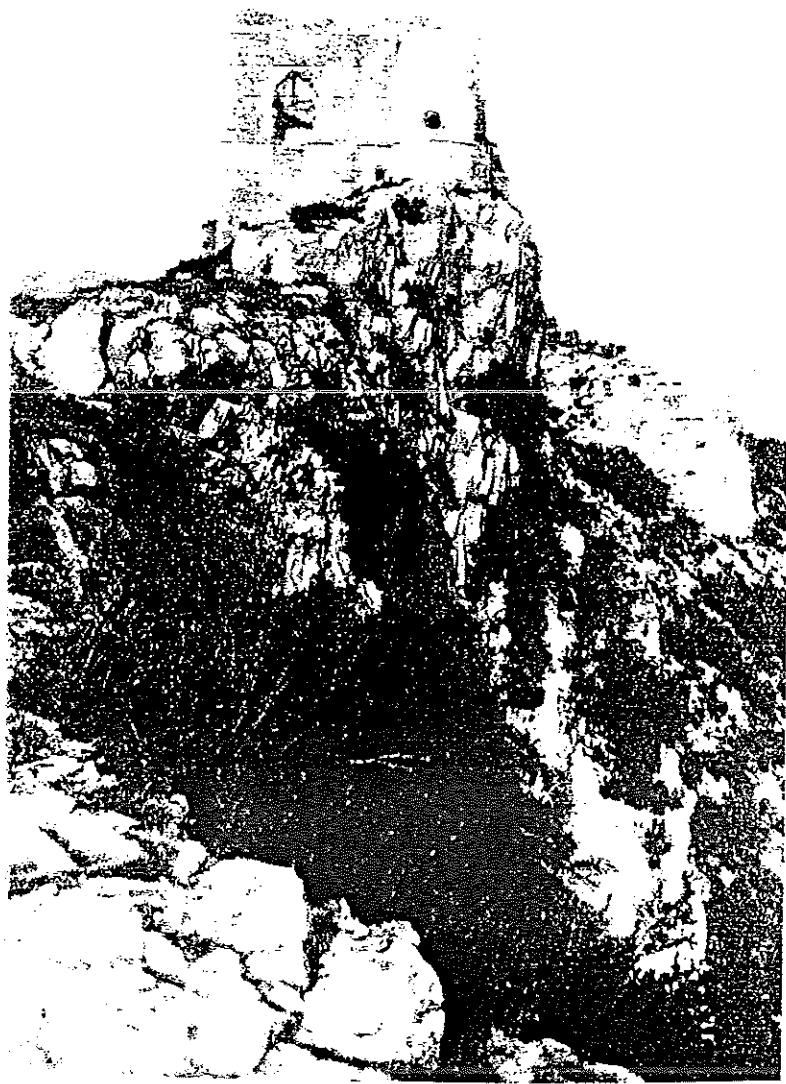
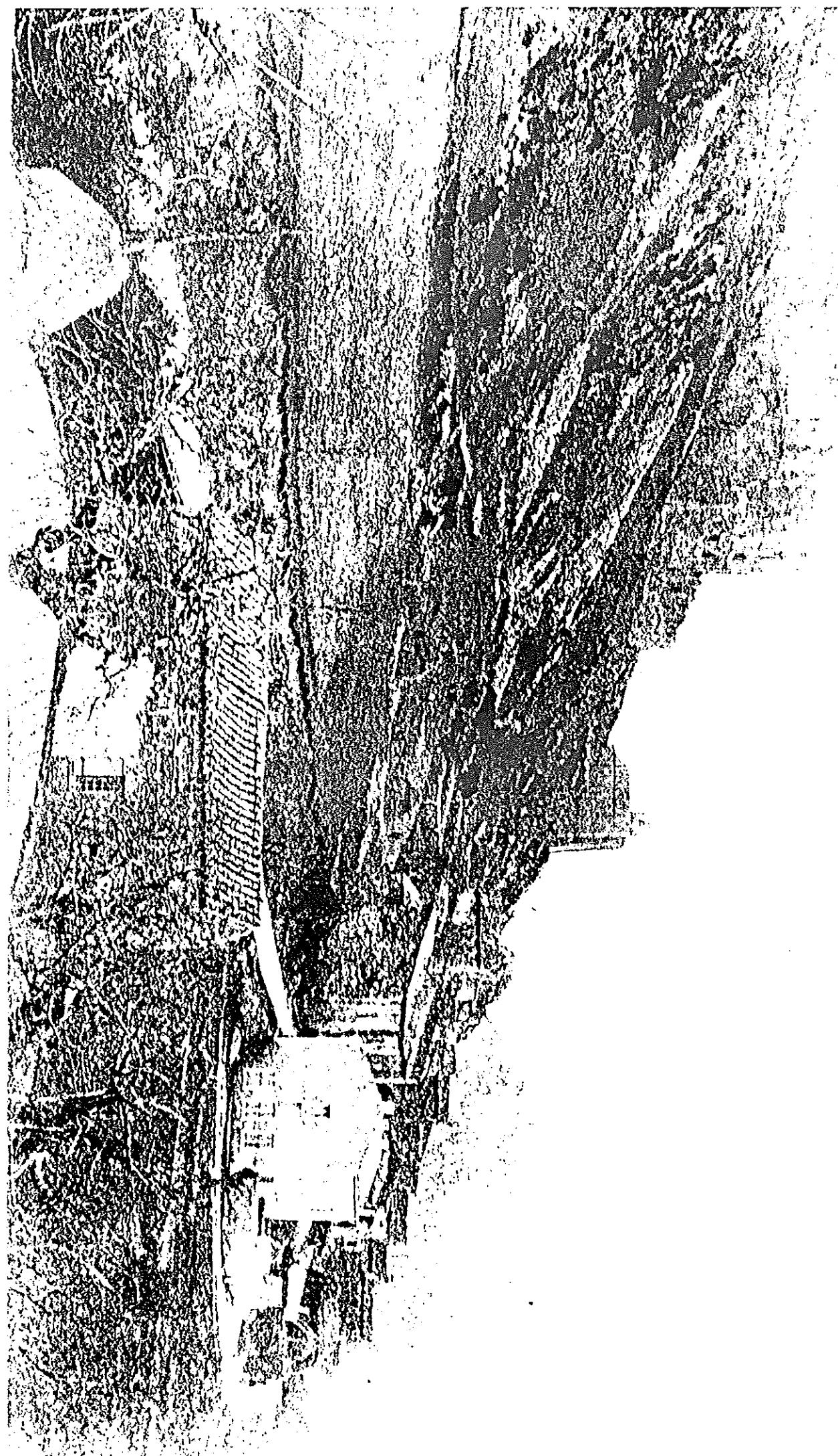
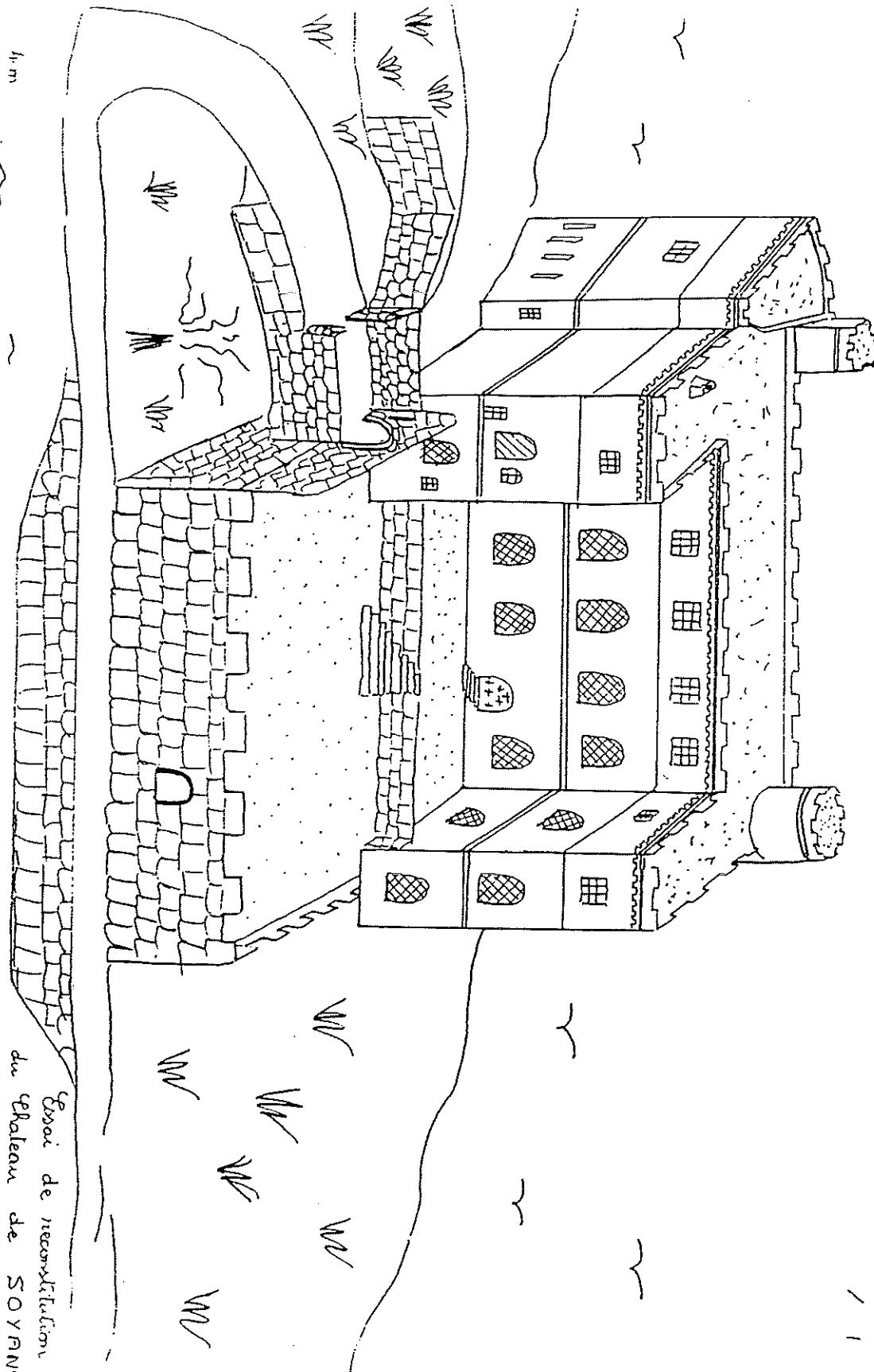


photo Henri BERTRAND, vers 1900



178 - Collection du Drôis Illustré
SOYANS (Drôme) — Vue générale



Essai de reconstitution
du château de SOYANS
d'après des plans et des documents
d'archives. Mai 88